

**COMMUNIQUÉ DU CONSEIL DES MINISTRES DU
MERCREDI 22 NOVEMBRE 2023 : CM N°2023-48/SGG**

MALI 

L'information est l'oxygène des temps modernes

JEUDI 23 NOVEMBRE 2023

1470

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Photo DIRPA

Guerre informationnelle et manipulation des médias

Le cas de Kidal



Les États-Unis au Mali
Inauguration de l'AMCHAM



Lutte contre la corruption au Mali : Un enjeu crucial
pour le développement socio-économique



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

22 Novembre
2023

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



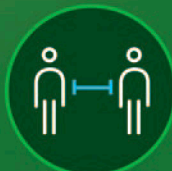
Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

29

Nouveaux cas confirmés

0

Nouveaux guéris

0

Nouveaux décès

0

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

698873 Vaccinations incomplètes

3742757 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

33150

Guéris

32331

Décès

743

dont 01 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.13



P.22



P.26



/ Une /

Guerre informationnelle et manipulation des médias :
Le cas de Kidal

P.4

/ Breves /

Police en deuil : Samba Bayo décède dans un accident
Justice : La cour suprême rejette la demande de liberté Youssouf Bathily et ses co-inculpés
Kidal : Les proches de Bazoum soutiennent les groupes armés
Général Yamoussa Camara, président du conseil national de la défense :
"ce qui se passe au Mali n'est pas une guerre, mais une opération de guerre"
Reprise de Kidal : Joie et angoisse
Les États-Unis au Mali : Inauguration de l'AMCHAM

P.12

P.12

P.13

P.14

P.14

P.15

/ Actualité /

Tiegoum Boubeye Maiga, journaliste :
"il faut travailler à ce que la victoire du mardi soit une victoire pérenne"
Lutte contre la corruption au Mali : Un enjeu crucial pour le développement socio-économique

P.17

P.19

/ Politique /

Reconnaissance de la nation :
ATT immortalisé dans un secteur qui lui tenait à cœur
COMMUNIQUÉ DU CONSEIL DES MINISTRES DU MERCREDI 22 NOVEMBRE 2023 :
CM N°2023-48/SGG

P.22

P.23

/ Culture & Société /

En concert en France :
Sidiki Diabaté enflamme Bercy et se hisse dans une nouvelle dimension artistique

P.30

/ International /

RCI :
Soro se signale, ADO se rend chez Macron !
Présidentielle au Sénégal :
Bassirou Diomaye pour pallier à l'absence de Sonko

P.31

P.33

/ Sport /

Coupe du Monde 2026 :
Des aigles intéressants "en efficacité"

P.35

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société Agence Malienne de Presse et d'Informations
[AMPI]

Siège: Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass –
Faladié (Bamako – Mali)

Email: ampikile@gmail.com

Site Web: www.malikile.com

Contacts: +223 70 44 22 23

- **Gérant:** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef:**
- **Rédaction Générale:** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar
- **Service Commercial:** Youssouf Diarra
- **Secrétariat:** Fatou SISSOKO



Photo DIRPA

Guerre informationnelle et manipulation des médias

Le cas de Kidal

La guerre informationnelle est un concept bien connu dans le domaine de la communication et des relations publiques. Elle consiste à manipuler l'opinion publique en diffusant des informations souvent biaisées ou fausses dans le but de servir des intérêts particuliers. Le Colonel-Major Souleymane Dembélé, directeur de la Direction de l'Information et des Relations Publiques des Armées (DIRPA), met en évidence l'existence de cette

guerre informationnelle au Mali, notamment dans la région de Kidal. Les déclarations du Colonel-Major Dembélé met en exergue la manipulation des médias et ses conséquences sur l'armée malienne.

Depuis le départ du convoi des Forces Armées Maliennes (FAMA) de Bamako, dans le cadre de la reconquête des régions du nord du Mali, qui étaient sous occupation des groupes

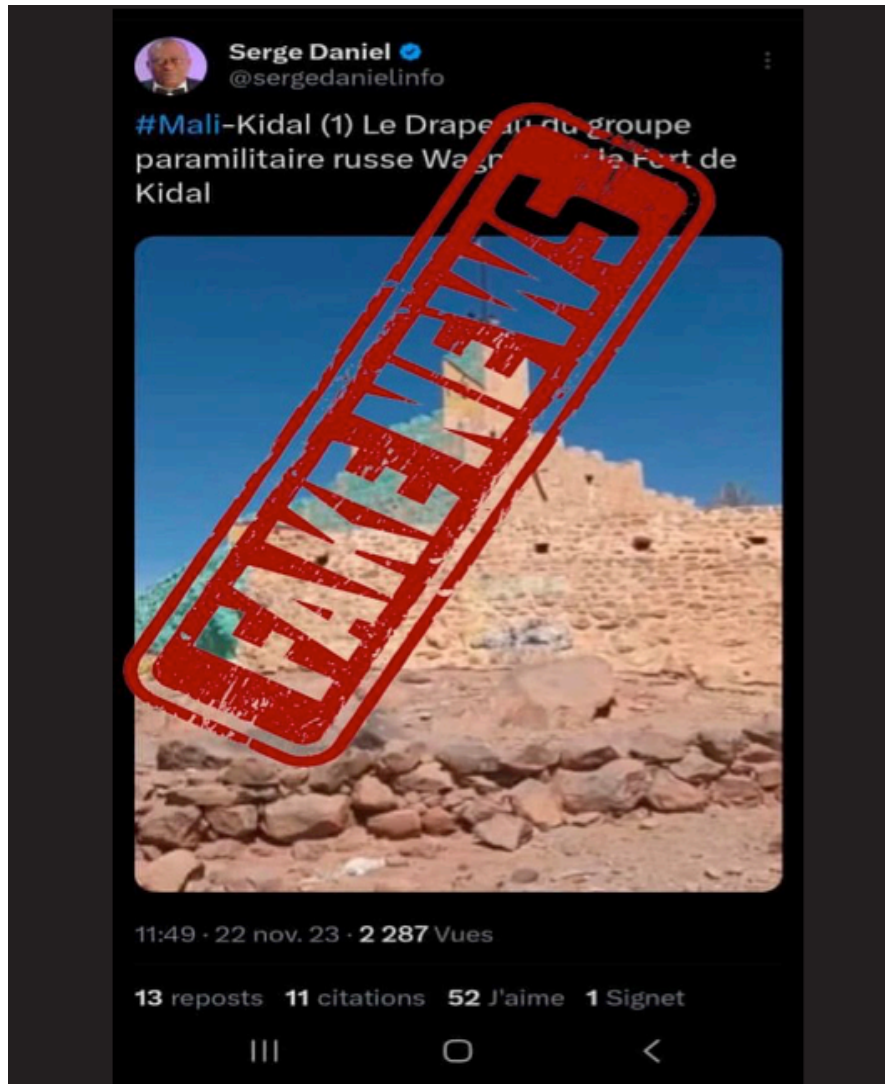
armés terroristes et autres bandits, les réseaux sociaux et les médias se sont enflammés. Toutes sortes d'informations circulaient, qu'elles soient vraies ou fausses, émanant de partisans ou d'opposants à la transition, voire même d'acteurs internationaux. Au Mali, les autorités ont insisté sur la nécessité de l'union sacrée derrière nos FAMA et d'éviter la propagation de fausses informations. Les autorités ont demandé

aux médias de se référer à la DIRPA pour toute information concernant la mission des FAMA. Visiblement, cette campagne de sensibilisation n'a pas été couronnée de succès.

Le 14 novembre, une guerre informationnelle a éclaté à Kidal, selon le Colonel-Major Dembélé. Les médias internationaux ont relayé des informations contradictoires sur la situation dans la ville. Dans un premier temps, certains médias ont rapporté que tous les habitants de peau blanche avaient fui Kidal à l'arrivée des Forces Armées Maliennes (FAMA). Par la suite, ces mêmes médias ont accusé les FAMA d'avoir exécuté des personnes de peau blanche. Cette manipulation des informations a créé une division au sein de la population malienne, entre ceux qui soutiennent les FAMA et ceux qui les critiquent.

Le Colonel-Major Dembélé déplore le fait que les médias aient réussi à diviser la population malienne en propageant des informations fausses et en manipulant l'opinion publique. Ils ont remis en question l'existence même de l'armée malienne, la qualifiant d'incompétente et de fuyarde. Cette désinformation a également conduit à une sous-estimation des forces armées au profit des forces de l'ordre. Les médias ont fait croire que les guerres entre États étaient terminées, sans mentionner la possibilité de conflits internes.

La guerre informationnelle à Kidal, telle que décrite par le Colonel-Major Dembélé, démontre l'impact néfaste de la manipulation des médias sur l'opinion publique et sur l'armée



malienne. Cette manipulation a semé la division et le doute au sein de la population, affaiblissant ainsi la cohésion nationale. Il est essentiel de prendre conscience de ces pratiques et de promouvoir une communication transparente et équilibrée pour éviter de telles conséquences à l'avenir. La

DIRPA continuera de jouer un rôle crucial dans la diffusion d'informations précises et vérifiées afin de contrer la guerre informationnelle et de préserver la confiance du public envers les forces armées maliennes.

■ Moctar Sow

■ Abdramane Diallo



Une nomination aussi stratégique que symbolique !

Selon Miché Mille Collines, il paraît que le Sud oppresse le Nord.

La mafia et le narco-terrorisme ont du gros plomb dans l'aile.

Petit à petit la jonction (Orange-Malitel ON) se fait et L'Etat se redéploie rapidement (Police, Gendarmerie, Protection Civile..), les services sociaux bientôt avec inshallah

Bienvenue chez toi Général Elhadji Ag GAMOU , ville que tu connais bien, très bien même

Le chemin choisi et les décisions prises étaient les bonnes!

#Mali be n'a dia hali a te min

#kad



■ Présidence de la République du Mali



Le Secrétaire général de la Présidence de la République du Mali, Dr Alfousseyn DIAWARA, a présidé, ce mercredi 22 novembre 2023, l'ouverture solennelle des travaux d'une séance de formation à l'intention des cadres de la Présidence.

■ Forces Armées Maliennes



Marakala : Environ 1 600 têtes de bœufs récupérées aux GAT remises aux autorités par les FAMa

Les Forces Armées Maliennes ont récupéré, le samedi 18 novembre 2023, environ 1 600 têtes de bœufs dans la localité de Ladjiwèrè (Markala), à l'issue d'une opération spéciale militaire.

La remise officielle de ces animaux aux autorités administratives de Markala a eu lieu, le lundi 20 novembre 2023 en présence du Commandant de la zone de défense n°2, le Colonel Youssouf Oumar Cissé, du Commandant de légion de la Gendarmerie de Ségou, le Colonel Témé DIARRA et de plusieurs autres autorités administratives et civiles de la ville.

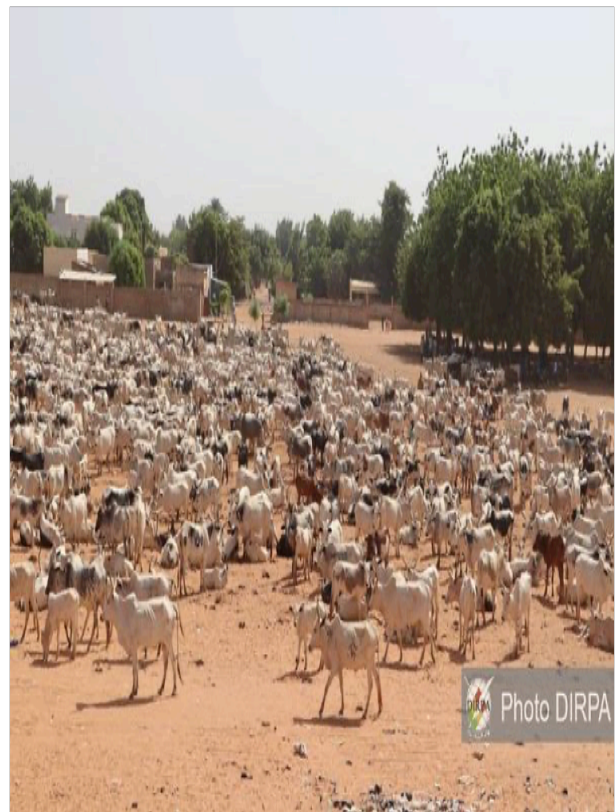
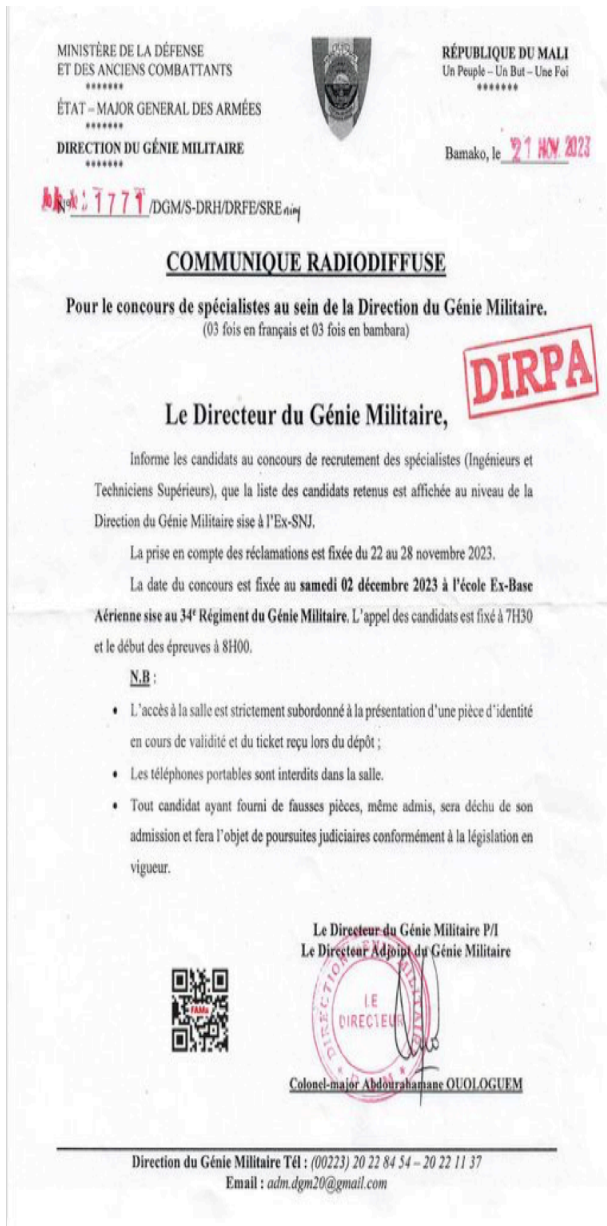


Photo DIRPA

■ Forces Armées Maliennes



COMMUNIQUÉ DE LA DIRECTION DU GÉNIE MILITAIRE RELATIF AU CONCOURS DE RECRUTEMENT DES SPÉCIALISTES.



Forces Armées Maliennes



Lutte contre le VIH d'ici 2030 : L'ONG IMADEL et la DCSSA projettent de mener des actions ensemble

Une séance de travail dont le but est d'analyser l'indice de durabilité du programme militaire de lutte contre le VIH / SIDA, entre la Direction Centrale du Service de Santé des Armées et l'ONG IMADEL en partenariat avec les Etats Unis a eu lieu, le mardi 21 novembre 2023, à l'hôtel Millenium. C'était en présence du directeur Ad-

joint de la DCSSA ainsi que les membres de l'ONG.

Les autorités militaires des Etats Unies et du Mali conjuguent leurs efforts, depuis 2003 pour mettre en place un projet de lutte contre le VIH chez les Forces Armées. Cette séance permettra de mieux comprendre le paysage de durabilité du programme pays afin d'assister à la réalisation des décisions d'investissement concernant le VIH /SIDA.



Forces Armées Maliennes



RM6 : Une délégation de la MINUSMA venue remercier le Commandant-Théâtre Centre de l'Opération « Maliko »

Une délégation de la mission onusienne est venue remercier, le lundi 20 novembre 2023, le Commandant Théâtre Centre de l'Opération « Maliko », le Colonel Didier DEMBELE, avant la rétrocession du Camp de la MINUSMA de Sévaré.

Cette délégation n'a pas manqué de remercier les FAMa pour leur sincère et cordiale collaboration, durant leur séjour au sein de la MINUSMA. Pour le PCIAT Centre, les FAMa sont et resteront ouvertes pour un partenariat franc et gagnant-gagnant pour le bonheur du peuple africain.

Col Jacques DIARRA

Aichasport+



COMMUNIQUE DE LA FÉDÉRATION BURKINABÉ DE FOOTBALL



FEDERATION BURKINABE DE FOOTBALL

01 B.P 57 QUAGADOUGOU 01 – BURKINA FASO
Tél : (226) 25 41 78 02/03.
E-mail : febefoo@fasonet.bf / febefoo01@gmail.com
Site web : www.fbf.bf / www.fasofoot.bf

N° 2023-0071/FBF/SG

LETTRÉ-CIRCULAIRE

Aux
Présidents des clubs de Ligue 1 et Ligue 2
S/C Présidents des Ligues Régionales de Football

Objet : paiement des bourses

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous informer que la Fédération Burkinabé de Football a reçu du Fond national pour la promotion du sport et des loisirs un chèque pour le paiement des bourses des mois de février, mars, avril et mai, saison 2022-2023.

Toutes les dispositions sont en cours pour le paiement diligent des bourses.

Vous remerciant de votre collaboration, recevez, Messieurs, nos salutations sportives les meilleures.

Ouagadougou, le 14 novembre 2023

Pour le Président et par délégation,
le Secrétaire Général


Alassane D. DANDJINOU
Administrateur Civil



Drissa Meminta



Marakala : Environ 1 600 têtes de bœufs récupérées aux GAT remises aux autorités par les FAMA . Bravo



Forces Armées Maliennes



Génie militaire : L'association 3A-SD lance officiellement ses activités par un don de Sang

L'association des Amis d'Algérie pour la Solidarité et le Développement (3A-SD) a procédé, le samedi 18 novembre 2023, au lancement officiel de ses activités, avec un don de sang à l'Infirmier du Génie Militaire. C'était en présence de l'Ambassadeur d'Algérie au Mali, SEM Riache El-Haoues, du Président de l'association (3A-SD), Dana Maiga, du président d'Honneur de l'Association (3A-SD), Ibrahima Soumaré et de plusieurs personnalités du Génie Militaire et de l'association 3A-SD.

Cette cérémonie s'inscrit en droite ligne de la mise en œuvre de l'Axe 2 (Santé et Actions Humanitaires) de l'Association 3A-SD. Les besoins nationaux en produits sanguins sont de plus en plus grands tandis que les donateurs de sang ne sont pas nombreux. Cette problématique engendre une situation de pénurie endémique en sang à laquelle le Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS) est confronté.



■ Horon-Tv



L'Énergie du Mali : un délestage excessif pour une population entièrement dépendante du courant

Depuis quelque temps, le Mali traverse une crise sans précédent dans le domaine de la fourniture d'électricité. Bien que ce problème ait toujours été d'actualité, il n'a jamais atteint une telle ampleur. La nuit, Bamako semble être une ville déconnectée du monde réel en raison de coupures de courant récurrentes. Cette situation était pourtant prévisible, mais rien n'a été fait pour l'empêcher.

Pendant la journée, la situation est tout aussi préoccupante. La population, qui est largement dépendante de l'électricité, subit de plein fouet les conséquences de cette crise qui semble échapper même au plus haut niveau de l'État. Tous les secteurs sont désormais touchés, y compris les administrations publiques et les hôpitaux.

Nous avons observé la situation dans différents secteurs, notamment au marché aux poissons des halles de Bamako. Là-bas, c'est le désarroi et une économie

au ralenti. Des milliers de conteneurs de poissons ont été perdus. Au plus bas, les jeunes vendeuses de sachets d'eau au feu tricolore crient leur détresse. À Sogoniko, M. Sidibé est désormais incapable de subvenir aux besoins de sa famille car il ne peut plus exercer son métier de menuisier métallique depuis des mois, en raison de l'indisponibilité d'électricité.

■ Ministère De L'Emploi et de la Formation Professionnelle du Mali



4ÈME ÉDITION DU SALON DU NUMÉRIQUE AGRICOLE : LES JEUNES ENTREPRENEURS ET LES FEMMES RURALES À L'HONNEUR !

La Foire du Numérique agricole a ouvert ses portes ce mardi 21 novembre 2023 à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Koulikoro, sous l'égide de Mme le ministre Bagayoko Aminata Traore, accompagnée du représentant de son collègue chargé de l'Économie numérique et du Gouverneur de la région de Koulikoro.

En présence du Maire de la Commune urbaine de Koulikoro, de l'Ambassadeur du Royaume de Belgique au Mali, ainsi que des Représentants des ministres sectoriels et des acteurs du Numérique agricole, l'événement porté par le Réseau Agri-Vision Sahel le Conseil régional de Koulikoro, a été marqué par des discours inspirants et des engagements en faveur du développement du secteur.

Dans son discours d'ouverture, Mme le ministre a souligné l'importance cruciale de cette foire en tant que moteur d'innovation pour le secteur agricole malien et rural, promouvant les vastes potentiels offerts par le numérique. «La création d'emplois et les opportunités de formation pour les femmes, les jeunes, les acteurs agricoles, et les développeurs de solutions numériques sont des priorités de notre ministère. Nous sommes déterminés à soutenir des initiatives comme le Salon du Numérique Agricole qui contribuent positivement à ces objectifs,» a déclaré Mme le ministre.

Au cours de la journée inaugurale de cette foire qui se tient du 21 au 23 novembre, les participants ont exploré des expositions, assisté à des démonstrations technologiques et pris part à des présentations mettant en lumière les dernières avancées dans le domaine agricole. Des conférences, des ateliers et des rencontres professionnelles ont permis aux acteurs locaux et internationaux de discuter des défis et des opportunités du secteur.

Au fil de la visite des stands, Mme le ministre a échangé avec les startpers et entrepreneurs ruraux, saluant la créativité des jeunes Maliens qui contribuent à la croissance économique et à la création d'emplois. Un moment fort de la visite a été la démonstration par Mme BAGAYOKO Aminata TRAORE du Projet agro-sylvo pastoral «Garbal» de la SNV.

Avec enthousiasme, elle a expliqué comment cette solution numérique facilite la vie des éleveurs en leur permettant de localiser rapidement les points d'eau et les

pâturages à travers un appel téléphonique. Cette démonstration concrète a renforcé le message de Mme le ministre sur l'impact positif du numérique dans l'agriculture.

Enfin, des attestations ont été remises à des jeunes entrepreneurs et à des femmes rurales qui se sont distingués dans le domaine numérique et agro-sylvo pastoral.

Cellule Communication – MENEFP



■ **Casimir Sangala**



4.000, c'est le nombre de détenus libérés au Nigeria dans le cadre d'un processus de désengorgement des prisons.

■ **Casimir Sangala**



COMMUNIQUE DE L'AGENCE POUR LA PROMOTION DE L'EMPLOI DES JEUNES

La Direction Générale de l'Agence pour la Promotion

de l'Emploi des Jeunes (APEJ) porte à la connaissance de ses Partenaires et des membres de la Commission d'organisation de la cérémonie de lancement du 13ème programme de Stage de formation professionnelle que ladite cérémonie aura bel et bien lieu le jeudi 23 novembre 2023 à partir de 8H30 au CICB sous la Présidence effective du Colonel Abdoulaye MAIGA, Ministre d'État, Ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, Porte-parole du Gouvernement.

La Direction Générale de l'APEJ invite les stagiaires du 13è contingent à prendre part massivement à ladite cérémonie.

Mise en place terminée : 08H00.

Bamako, le 21 novembre 2023

COMMUNIQUÉ

COMMISSION BIOMÉTRIE & DÉMATÉRIALISATION



INSTITUT NATIONAL
DE PREVOYANCE SOCIALE

La Direction Générale de l'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS) invite les **pensionnés maliens** qui se sont faits enrôler dans les agences principales du **district de Bamako** du **02 au 20 octobre 2023**, à retirer leurs cartes biométriques au niveau desdites agences, à compter du **lundi 20 novembre 2023**.

La Direction Générale de l'INPS sait compter sur la bonne compréhension de tous les pensionnés.

Bamako, le 15 novembre 2023

La Direction Générale



(+223) 20 22 59 17



www.inps.ml



infos@inps.ml



[INPS.Mali](https://www.facebook.com/INPS.Mali)



[@INPS_Mali](https://twitter.com/INPS_Mali)

Police en deuil: Samba Bayo décède dans un accident



Le commissaire-adjoint de Kita est décédé dans un accident de la route. La collision, survenue lundi dernier vers 17h dans un virage, entre son véhicule et un camion-citerne, a été extrêmement violente. Le jeune officier de police se rendait à Bamako pour rendre visite à sa maman dont il gardait la nostalgie.

Une enquête est en cours pour déterminer les causes exactes de l'accident.

Des messages de condoléances affluent au Commissariat de Kati qui a accompagné sa dépouille à Bamako où ses obsèques ont eu lieu. La levée du corps a eu lieu hier mardi à 16h à l'École nationale de Police Amadou Touré, également connue sous le nom de Ghandi.

«La vie est éphémère, mais perdre un être cher reste inoubliable. Je me souviendrai toujours de ta gentillesse et de ta bonté. C'est un ange qui est parti trop tôt. Mais on ne peut rien contre la volonté de Dieu. Repose en paix, commissaire Samba Bayo», a réagi Somita Keïta, son ami. «Les mots me manquent, la gorge serrée comme dans un mauvais rêve, un rêve dont je veux me réveiller mais hélas c'est la triste réalité. Samba Bayo est parti pour toujours avec sa sagesse et sa gentillesse dans la jeunesse. Je t'ai connu en 2002, et depuis cette date jusqu'à ce que tu deviennes inspecteur de police puis commissaire, tous

ceux qui t'ont côtoyé comme moi ne se rappellent que du bien de toi, de ton beau sourire, de ta serviabilité, de ta loyauté, de ton respect et de ta piété. Inchallah, le paradis sera ta demeure éternelle», a relevé Lassana Samaké, inconsolable.

L'Informateur

Justice: La cour suprême rejette la demande de liberté Youssouf Bathily et ses co-inculpés

Dans un coup de théâtre judiciaire retentissant, la Cour suprême du Mali a décidé de maintenir en détention provisoire l'ancien président de la Chambre de commerce et d'industrie du Mali (CCIM), Youssouf Bathily, ainsi que ses deux co-inculpés, le secrétaire général Cheick Oumar Camara et le comptable Lamine Sacko. La Cour a rejeté catégoriquement leur demande de mise en liberté provisoire, infligeant ainsi une douche froide aux prévenus impliqués dans une affaire délicate d'atteinte aux biens publics.



Le trio, composé du riche homme d'affaires Youssouf Bathily et de ses collaborateurs, avait été écroué le 23 novembre 2022 à la Maison d'arrêt de Bamako, dans le cadre d'une enquête liée à la gestion d'un fonds anti-Covid-19 d'environ 15 millions d'euros. Les charges qui pèsent sur eux ont conduit à une incarcé-

ration prolongée, sans possibilité immédiate de retrouver la liberté.

Le droit de contester une décision de justice est un principe fondamental. Cependant, la Cour suprême, plus haute juridiction du Mali, a tranché de manière définitive. Les arrêts de la Cour suprême étant motivés et ne pouvant faire l'objet d'aucun recours, la décision rendue aujourd'hui semble sceller le sort des prévenus, du moins pour l'instant.

La Cour suprême a rappelé que tout individu insatisfait d'une décision de justice peut demander le réexamen de l'affaire en exerçant les voies de recours appropriées. Ces voies de recours constituent l'ensemble des procédures permettant un nouvel examen devant une juridiction hiérarchiquement supérieure ou celle qui a rendu la décision critiquée.

La Chambre de commerce et d'industrie du Mali, dont Youssouf Bathily était autrefois à la tête, a son siège à Bamako et joue un rôle essentiel dans l'organisation et la représentation professionnelle des acteurs des secteurs commerciaux, industriels et des services. Cependant, avec la détention prolongée de son ex-président et de ses collaborateurs, l'institution se trouve plongée dans une période d'incertitude quant à sa direction future.

Placés en détention provisoire, Youssouf Bathily et ses co-inculpés ne peuvent désormais plus espérer un nouvel examen de leur demande de mise en liberté. La décision de la Cour suprême pose un point final à cette saga judiciaire, du moins jusqu'à de possibles développements futurs. La population et le monde des affaires suivront attentivement l'évolution de cette affaire qui a secoué les sphères économiques et politiques du Mali.

Moise Touré

Source : Bamada.net

Kidal

Les proches de Bazoum soutiennent les groupes armés

Des combattants de Rhissa Ag Boula, l'ancien conseiller du président nigérien Mohamed Bazoum, ont participé à la bataille de Kidal aux côtés des groupes armés touareg et cela contre les forces armées maliennes, qui sont parvenues, malgré ce soutien venu du Niger, à reprendre la ville emblématique du nord du Mali.

I y a environ un mois, une cinquantaine d'hommes mobilisés par Rhissa Ag Boula, en exil en France depuis le coup d'Etat du Niger, sont arrivés à Kidal pour participer à la bataille entre les forces armées maliennes – et leurs supplétifs de Wagner – et la coalition des mouve-

ments touareg et arabes du nord, a appris Mondafrique de source locale.

La moitié de ces hommes est venue du Niger, de la localité natale de l'ancien chef rebelle touareg, près d'Arlit. Il s'agit essentiellement de parents du leader du mouvement armé créé au lendemain du coup d'Etat, le Conseil de la Résistance pour la République, en guerre contre la junte au pouvoir au Niger. L'autre moitié sont des Arabes Ould Souleymane recrutés en Libye, tribu à laquelle appartient le Président renversé, Mohamed Bazoum, dont Rhissa Ag Boula était devenu le tout puissant conseiller spécial en sécurité.

Le ralliement aux groupes Touareg

Début octobre, Rhissa Ag Boula avait appelé ses hommes à rejoindre le Cadre stratégique permanent constitué des différents mouvements armés touareg et arabes du nord du Mali, qui combattent les forces armées maliennes avec le renfort des groupes affiliés à Al Qaida au Mali.

Reprenant le discours de ses années de rébellion, il y a trente ans, Rhissa Ag Boula avait exhorté le le peuple de l'Azawad « à continuer la lutte pour libérer ce territoire, longtemps meurtri, du joug d'une armée criminelle et séparatiste. »

La bouillante personnalité touareg, qui ne se laisse jamais photographier sans son turban, était ministre d'Etat, influent mais sans administration, au sein du gouvernement présidé par Mohamed Bazoum. Depuis la fin de la rébellion des années 1990, il a surtout recherché la proximité du pouvoir : ministre du Tourisme du Président Tandja pendant sept ans, ministre d'Etat chargé des affaires de sécurité du Président Mahamadou Issoufou, puis de son successeur, sans oublier une invérifiable réputation de maître espion au service de la France.

Mondafrique



Général Yamoussa Camara, président du conseil national de la défense :

“ce qui se passe au Mali n’est pas une guerre, mais une opération de guerre”

Le général Yamoussa Camara, président du conseil national de la défense, invite à cesser d’appeler ce qui se passe au Mali “une guerre”. Il dit que ce n’est point une guerre mais des opérations de guerre. La différence est de taille, note-t-il. C’était lors de la conférence de haut niveau sur la guerre informationnelle.



Les mots ont leur sens. Chaque mot pèse. Pour le président du Conseil national de la défense, ce qui se passe au Mali n’est pas une guerre, mais une opération de guerre pour plusieurs raisons. La première, il faut une déclaration de guerre et à l’Assemblée nationale pour que l’on puisse parler de guerre. Pour notre cas, tel n’a pas été le cas, explique-t-il.

Pour les opérations de guerre, pas besoin d’une déclaration de guerre par l’Assemblée, c’est la hiérarchie militaire qui se consulte et décide des opérations. Et très généralement, c’est une armée

contre une armée sous l’égide du droit de la guerre. Mais en opération de guerre, généralement contre des bandits et autres, quand on prend un ennemi, c’est le droit positif qui lui est appliqué et par la justice.

“Par contre dans une guerre, quand on prend un ennemi, c’est le droit de la guerre. On le garde. S’il y a échange de prisonniers, on l’échange dans le cas contraire, on le protège jusqu’à la fin de la guerre et on le libère. On ne peut pas en vouloir à quelqu’un qui a juste fait son travail”, pour dire que la guerre,

c’est le travail du militaire.

K.C.
Mali Tribune

Reprise de Kidal : Joie et angoisse



Les membres du grin témoignent de la joie qui les avait animés le 14 novembre dernier suite à la prise de Kidal par les FAMA. Ils étaient tous aux anges parce que l’armée malienne s’est emparée de la ville stratégique de Kidal, bastion des séparatistes Touaregs et symbole de l’insoumission du nord du pays.

Toutefois, malgré cette joie immense, au grin les membres préfèrent être attentifs. Ils disent avoir des informations disant que plusieurs combattants rebelles ont pris la poudre d’escampette avant l’arrivée des FAMA dans la ville de Kidal. “Cela nous donne à penser qu’ils peuvent surgir à tout moment avec une autre stratégie de guerre”, expliquent-ils.

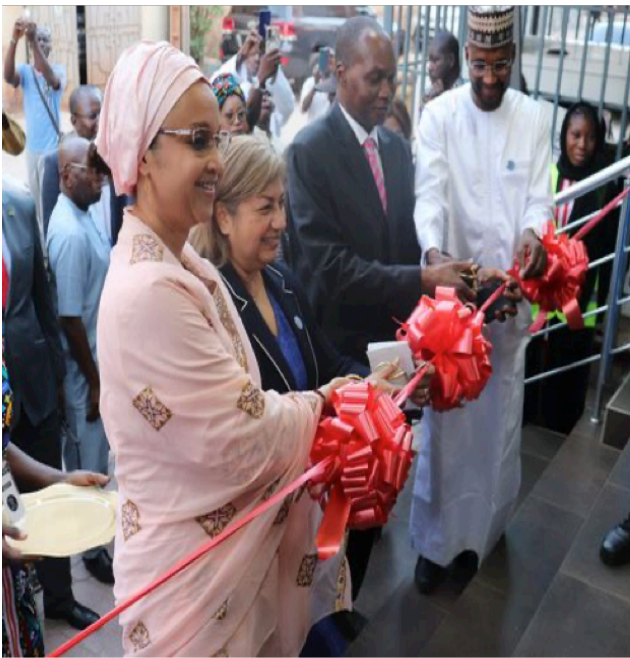
Pour y faire face, les membres du grin proposent l’installation de plusieurs grands camps militaires avec le partenaire Wagner à Kidal. Ils invitent nos militaires à la

vigilance et à être toujours sur le pied de guerre à Kidal.

“Nous aurions souhaité l’arrestation de la plupart de ces combattants rebelles, cela allait étouffer leur plausible retour de représailles. Mais avec leur disparition dans la nature, nous devons prendre garde et verrouiller totalement Kidal et cela pour la pérennité”, conseillent les membres du grin.

Ibrahima Ndiaye
Mali Tribune

Les États-Unis au Mali Inauguration de l’AMCHAM



L’ouverture de la toute première Chambre de Commerce Américaine au Mali (AMCHAM) le 16 novembre 2023 marque un tournant majeur dans le développement économique du pays. Cet événement historique a été présidé par Mme Bagayogo Aminata Traoré, Ministre de l’Entrepreneuriat National, de l’Emploi et de la Formation Professionnelle, et Mme Rachna Korhonen, Ambassadrice des États-Unis d’Amérique au Mali.

Créée le 10 octobre 2023 et située dans l’immeuble Lilou à Hamdallaye ACI 2000, l’AMCHAM a pour objectif de promouvoir les opportunités d’affaires et les échanges commerciaux entre les entrepreneurs maliens et américains. Sous la présidence de Hamadou Cissé et la vice-présidence de Diango Cissé, cette chambre de commerce vise à combler le vide existant dans le domaine des investissements privés au Mali.

Le Mali, en tant que terre d’opportunités, dispose d’énormes potentialités économiques encore largement inexploitées et exportées de manière non efficiente, telles que le coton, le bétail et les ressources naturelles. De plus, la jeunesse représente plus de 70% de la population malienne et joue un rôle essentiel dans le développement durable du pays. Dans un contexte de crise multidimensionnelle qui dure depuis une décennie, le Mali attend des investissements et des engagements de la part des opérateurs économiques privés, tant nationaux qu’internationaux.

L’inauguration de l’AMCHAM et le lancement officiel de ses activités le 16 novembre 2023 marquent une date mémorable dans l’histoire économique entre le Mali et les États-Unis d’Amérique. Cette chambre de commerce se positionne comme une passerelle essentielle pour promouvoir la coopération et les échanges entre les investisseurs maliens et américains. Elle contribuera ainsi à combler le vide existant et à stimuler le développement économique du Mali.

L’AMCHAM a pour mission de faciliter les partenariats commerciaux, les investissements et les échanges de connaissances entre les deux pays. Elle offrira des services de conseil aux entrepreneurs, organisera des rencontres d’affaires, des séminaires et des événements de networking pour favoriser les opportunités d’affaires et la croissance économique.

L’ouverture de la première Chambre de Commerce Américaine au Mali est une étape significative dans le renforcement des relations économiques entre les deux pays. L’AMCHAM jouera un rôle clé dans la promotion des investissements et de la coopération entre les entrepreneurs maliens et américains, contribuant ainsi au développement économique et à la prospérité du Mali.

Karamoko B Keita





Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

Lutte contre la corruption : Quels sont les rôles et attributions de l'OCLEI ?

L'ordonnance n° 2015 – 032 P-RM du 23 septembre 2015, portant création de l'office centrale de lutte contre l'enrichissement illicite en ses articles 4, 6 et 7, définit les missions et attributions de l'OCLEI.

Article 4 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite a pour mission de mettre en oeuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagées au plan national, sous régional, régional et international contre l'enrichissement illicite.

A ce titre, il est chargé :

- d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune des structures concernées, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement ou indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de prendre communication des déclarations de biens aux fins d'exploitation ;
- de recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les organes de contrôle et d'inspection ainsi que les officiers de police judiciaire ;
- de demander aux assujettis ainsi qu'à toute autre personne physique ou morale, la communication des informations détenues par eux et susceptibles d'enrichir les éléments justifiant la saisine des autorités judiciaires compétentes ;
- d'effectuer ou de faire effectuer des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins d'enrichissement illicite ;
- de centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention des faits d'enrichissement illicite ;
- d'animer et de coordonner, en tant que de besoin, aux

niveaux national et international, les moyens d'investigations dont disposent les administrations ou services pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;

- d'émettre un avis sur la mise en oeuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre l'enrichissement illicite et de proposer toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de susciter et de promouvoir au sein des institutions et des organismes publics et parapublics des mécanismes destinés à prévenir, détecter et faire réprimer l'enrichissement illicite ;
- d'évaluer périodiquement l'impact des stratégies et les performances atteintes ;
- de recommander toutes réformes, législative, réglementaire ou administrative, tendant à promouvoir la bonne gouvernance, y compris dans les transactions commerciales internationales ;
- de recevoir les réclamations, dénonciations et plaintes des personnes physiques ou morales se rapportant à des faits d'enrichissements illicites ;

Article 6 : Il entretient des relations de coopération avec les organismes nationaux et internationaux similaires intervenant dans le domaine de la lutte contre l'enrichissement illicite.

Article 7 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite adresse un rapport annuel d'évaluation des activités liées à la prévention et à la répression de l'enrichissement illicite au Président de la République.

Tiegoum Boubeye Maïga, journaliste : “il faut travailler à ce que la victoire du mardi soit une victoire pérenne”

Dans l'interview ci-dessus, Tiégoum Boubèye Maïga, journaliste, ancien conseiller à la communication de la présidence de la République et acteur du Mouvement démocratique au Mali, livre ses analyses une semaine après la reprise de Kidal par les FAMA. Entretien.



Mali Tribune : Après une absence de 11 ans, l'armée malienne est de retour à Kidal. Quelle est votre réaction ?

Tiégoum Boubèye Maïga : Comme tous les Maliens, je suis très content qu'on ait passé ce cap-là. Mais il y a beaucoup d'autres étapes qui restent à faire. De passage, il faut fé-

liciter les Forces armées maliennes qui sont restées un peu sur le traumatisme de 2014 où elles avaient été très maltraitées lors de la visite du Premier ministre, Moussa Mara. Et, c'est depuis ce jour-là que l'Etat a perdu pied à Kidal. Il convient de les féliciter et de les encourager dans leur mission de sécurisation des personnes et des biens, ainsi que dans leur mission de préservation

de l'intégrité territoriale.

Mali Tribune : Quelles sont les prochaines étapes pour l'armée malienne à Kidal ?

T B. M. : Pour moi, il serait mieux dès maintenant que les autorités passent à une nouvelle étape. La victoire militaire, je pense qu'elle est incontestable. Il faut déjà penser à

faire la paix avec les Maliens qui sont restés là-bas. Il ne faut pas que ces Maliens-là perçoivent les militaires comme une force d'occupation.

Il faut faire la paix avec nos parents qui ont animé la rébellion. Cela suppose qu'on le veuille ou non, l'Accord pour la paix et la réconciliation pour le moment est le seul instrument qu'on a en main malgré ses faiblesses, mais qu'il faut réanimer et réactualiser, remettre au goût du jour afin que, de manière durable, on puisse avoir la paix dans cette partie septentrionale.

Il faut aussi que l'Etat s'active à être présent, pas seulement l'administration, il faut satisfaire les besoins les plus élémentaires des populations. Ça fait longtemps que les enfants de cette partie de notre territoire ne vont pas à l'école.

On a chanté et dansé le mardi, mais maintenant mettons-nous au travail parce que le plus difficile reste à venir. Parce que nos parents qui sont partis sans combattre, nul ne connaît leur intention. Ils ont juste dit que c'est une étape, qui est passagère. Donc, il ne faut pas leur donner l'occasion de reprendre les armes. Il faut dès maintenant prendre contact avec ceux qui parmi eux sont fatigués de faire la guerre contre le Mali.

Bref, il y a du boulot.

Mali Tribune : Pensez-vous qu'il aurait été préférable de prendre Kidal par la guerre ou par le dialogue ?

T B. M.: J'ai toujours été contre la guerre. Depuis qu'ils ont lancé le raid sur Kidal, j'ai dit non, on n'a pas besoin d'aller faire la guerre avec nos parents pour les amener à la raison. Sur le choix que les autorités ont fait, au vu des résultats, pour le moment ils ont raison. Mais je suis persuadé qu'on aurait pu mettre pied à Kidal sans tirer un seul coup de feu.

Une fois qu'on fait la bagarre, le temps de la paix devient plus long. Vingt ans de négociations valent mieux que deux jours de guerre. On a fait deux mois de guerre et tout ce

qu'il y avait comme négociation et petit acquis qu'on avait grâce à l'Accord pour la paix et la réconciliation sont tombés à l'eau. Donc, il faut reprendre à zéro. C'est pourquoi je dis, il faut arrêter de danser et chanter.

Mais, c'est leur mission de faire la paix. Et il faut vraiment qu'ils aillent faire la paix et faire en sorte que la paix soit durable cette fois-ci et mettre les gens en confiance pour que Kidal, Tessalit, Anéfis et toutes les zones qui ont été reprises dans le cadre du désengagement de la Minusma que les populations de ces zones se reconnaissent dans l'armée du Mali et qu'elles-mêmes sont des Maliens.

Mali Tribune : En 2014, l'armée malienne avait failli récupérer cette ville emblématique, mais sans succès. Cette fois-ci, c'est la bonne, selon vous ?

T B. M.: Vous l'avez dit déjà. Cette fois-ci, l'armée a utilisé les gros moyens pour parvenir à ses fins. Je pense que nos parents qui étaient opposés à l'Etat ont dû mesurer le rapport de force qui n'est pas en leur faveur. Des militaires aguerris et bien formés avec toutes sortes d'équipements (drones, aéronefs) et qui ont bénéficié aussi de l'appui de Russes qui sont-là.

Le gouvernement parle d'instructeurs russes, visiblement, c'est quand même les gens de Wagner il ne faut pas jouer sur les mots. L'apport de ces gens-là a dû être décisif dans la prise de la ville de Kidal. Pour moi, ce n'est pas ça le plus important, ceux qui sont partis, il faut savoir où ils sont. C'est maintenant qu'il faut négocier, comme on a dit, on va négocier en position de force.

Visiblement on est en position de force, c'est maintenant qu'il faut tendre la main. Tous ceux qui s'occupaient de la médiation avant la guerre, l'Algérie et un certain nombre de pays voisins, il faut les remobiliser pour que cet espace du pays soit un havre de paix où on peut vivre tranquillement. Ça fait longtemps que les armes crépitent dans ces zones.

C'est le moment de déposer les armes. Cette zone-là, à l'instar de beaucoup de zones du pays, est très en retard. Il n'y a rien là-bas et la guerre n'a jamais facilité quoi que ce soit. Il faut travailler à ce que la victoire du mardi soit une victoire pérenne et qu'on prenne des actions pour que les populations soient en confiance et reviennent et que nos frères de la CMA reviennent et repartent sur des nouvelles bases.

Mali Tribune : Est-ce que vous estimez que la reprise de Kidal marque le début d'une véritable paix et une réconciliation durable ?

T.B.M.: Je souhaite que tout le monde cesse de faire la guerre. Il est temps de passer à autre chose.

Mali Tribune : Quel est le futur de la CMA et de l'Accord de paix de 2015 ?

TB. M.: L'avenir de la CMA, c'est eux qui décident de voir. Mais je pense que l'Accord dans tous les cas comme ça a été dit, il y a des insuffisances et on peut se mettre à table pour le rectifier.

L'accord date de 2015 et ça fait huit ans. Avant ces huit ans, nous avons vu qu'il y a beaucoup de failles. Pour moi, c'est ça l'Accord pour la paix et la réconciliation. Ce n'est pas un Accord de paix, mais un Accord pour la paix et en appliquant, on essaie de voir quelles sont les insuffisances qu'on peut corriger et les manquements qu'on peut enlever et avancer.

Mais on ne peut pas faire de la propagande autour de ces insuffisances en mettant l'accent sur le fait que l'Accord va faciliter la partition du pays. Ce n'est pas vrai. Certes, l'Accord a été signé dans des conditions particulières aux régions du Nord. Mais la finalité de l'Accord, c'est de bénéficier à l'ensemble du pays.

Maintenant que les gens qui voulaient faire la guerre, ont fait la guerre il faut travailler à faire la paix. Je pense que l'Accord peut nous aider à faire la paix.

■ XXXX

MICRO-TROTTOIR

Les Maliens s'expriment après la reprise de Kidal

Dans ce micro-trottoir, des Maliens partagent leurs émotions et leurs attentes suite à la reprise de Kidal par l'armée malienne.

Leila Maïga (activiste):

"Il n'y aucune gloire pour une armée à rentrer dans une ville vide de ses habitants, sans aucune personne à administrer. Prendre position dans un territoire déserté et désertique sans avoir conquis le cœur de son peuple n'est qu'illusion".

Mohamed Guindo (commerçant):

"Je suis vraiment content pour la reprise de Kidal par notre vaillante armée. Cela dit, il faut vraiment que l'Etat use de tous les moyens pour sécuriser cette région afin qu'elle ne retombe plus dans les mains de la CMA".

Oumar Diarra (menuisier):

"Comme tous les Maliens, cette reprise de Kidal par l'armée malienne m'a beaucoup hypnotisé. D'ailleurs, je l'ai fêtée avec ma famille autour d'un repas dînaire".

Alassane Fofana (masterant):

"Maintenant qu'on a Kidal, nous espérons que les autorités de la Transition peuvent aller aux élections. Parce que plus la Transition dure, plus les problèmes s'accumulent les uns sur les autres".

Dossier réalisé par
■ **Ousmane Mahamane**
Mali Tribune

Lutte contre la corruption au Mali: Un enjeu crucial pour le développement socio-économique



Le Président de l'Office central de lutte contre l'enrichissement illicite (OCLEI), Dr. Moumouni Guindo, a récemment prononcé un discours lors de la journée de l'éthique et de la conformité d'Orange Mali, mettant en évidence les pertes financières considérables subies par le Mali en raison de la corruption.

Dans cet article, nous examinerons les propos du Dr. Guindo et l'engagement ferme d'Orange Mali dans la lutte contre la corruption.

Le discours du Dr. Guindo a souligné que le Mali a perdu 1,266 milliards de FCFA entre 2005 et 2019, soit l'équivalent de 263 hôpitaux.

Ces pertes financières considérables ont un impact direct sur le développement du pays et la qualité de vie de sa population. La corruption, qui englobe des pratiques telles que l'enrichissement illicite, les surfacturations et les fraudes, est un fléau qui compromet la stabilité économique et sociale du Mali.

Orange Mali, conscient de l'importance de la lutte contre la corruption, a mis en place une politique anti-corruption stricte il y a plus d'une quinzaine d'années. Cette politique repose sur le principe de tolérance zéro en matière de corruption et de trafic d'influence, s'appliquant à tous les employés ainsi qu'à toutes les parties prenantes de l'entreprise. Il s'agit notamment des entreprises, sous-traitants, partenaires, consultants ou intermédiaires travaillant aux côtés d'Orange Mali. La tenue régulière de la journée de l'éthique et de la conformité montre l'engagement constant d'Orange Mali dans la lutte contre la corruption sous toutes ses formes.

Le Directeur général adjoint d'Orange Mali, Aristide Fatogoma Sanou, a souligné lors de la journée de l'éthique et de la conformité que l'existence de l'OCLEI témoigne de la volonté des plus hautes autorités de placer les questions d'éthique et de conformité au cœur de la gouvernance des affaires. Orange Mali, en tant qu'entreprise citoyenne, s'inscrit pleinement dans cette démarche. L'organisation de cette journée rappelle les valeurs de l'entreprise, les principes qui guident ses actions au quotidien et le respect des normes et règlements en vigueur au Mali.

Le Dr. Guindo, lors de son exposé, a également abordé les notions d'éthique et de déontologie. Il a défini l'éthique comme l'ensemble des principes que chaque individu s'impose dans sa vie professionnelle. La déontologie, quant à elle, représente l'ensemble des règles et principes observés par un individu

ou un groupe d'individus dans leur activité professionnelle, conformément aux textes qui régissent cette activité.

La lutte contre la corruption est un enjeu crucial pour le Mali, tant sur le plan socio-économique que sur celui du développement durable. Les pertes financières considérables subies par le pays mettent en évidence l'urgence de combattre ce fléau. Orange Mali, à travers sa politique anti-corruption rigoureuse et l'organisation régulière de la journée de l'éthique et de la conformité, démontre son engagement constant dans cette lutte. Il est essentiel que toutes les parties prenantes, qu'elles soient publiques ou privées, s'engagent collectivement à éradiquer la corruption et à promouvoir une gouvernance transparente et éthique pour assurer un avenir meilleur pour le Mali et sa population.

La corruption a des impacts à la fois financiers et non financiers, selon le président de l'OCLEI (Office Central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite). En ce qui concerne l'impact financier, le président fait référence à plusieurs sources qui indiquent des pertes considérables pour l'Afrique. Par exemple, le groupe de travail Thabo Mbeki de l'Union africaine estime que l'Afrique perd au moins 50 milliards de dollars par an en raison de transactions illégales, soit environ mille milliards de dollars au cours des 50 dernières années. De plus, selon la CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement) en 2020, il y a eu 88,6 milliards de dollars de flux financiers illicites en Afrique, ce qui représente environ 3,7% du PIB de la région chaque année.

Au niveau national, le conférencier a donné l'exemple du Mali, où il est estimé qu'entre 2005 et 2019, le pays a perdu environ 1,266 milliard de FCFA (Francs CFA) en raison de la fraude et du gaspillage. Cela équivaut à la construction de 263 hôpitaux de type «hôpital du Mali» ou

2100 centres de santé de référence modèle de Diéma, ou encore 42 ponts tels que le 3ème pont de Bamako. Les fonds illicites sont exportés vers des pays tels que la France, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Canada et les États-Unis d'Amérique, selon le rapport de l'OCLEI en 2021.

En ce qui concerne les impacts non financiers de la corruption, le président de l'OCLEI met en évidence la détérioration de l'image de marque, l'affaiblissement de la confiance des citoyens, des investisseurs et des agences de notation. Ces conséquences peuvent entraîner une réputation négative pour le pays et décourager les investissements étrangers.

Dans son exposé, le président de l'OCLEI a également mentionné certaines actions entreprises par l'État pour lutter contre la corruption. Il a souligné que les objectifs stratégiques des autorités sont d'améliorer la gouvernance et la transparence publique, ainsi que de promouvoir un effet d'entraînement sur le secteur privé et la société. L'OCLEI, en tant qu'entité chargée de la lutte contre l'enrichissement illicite, a contribué à la création de l'agence de recouvrement et de gestion des avoirs saisis ou confisqués. De plus, l'OCLEI a transmis 23 dossiers à la justice, représentant un montant de 23 milliards de FCFA. Enfin, l'OCLEI a également enregistré la déclaration de 1843 biens traités. Ces réalisations démontrent l'engagement de l'OCLEI et des autorités à lutter contre la corruption et à promouvoir la transparence et la bonne gouvernance. Cependant, il est important de poursuivre les efforts dans ce domaine afin de réduire les pertes financières et les conséquences négatives de la corruption sur l'image du pays, ainsi que la confiance des citoyens et des investisseurs.

■ **Fatou Sissoko**



Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « **DÈMÉSO** »



APPEL
GRATUIT

80001120
80001122



+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

Reconnaissance de la nation : ATT immortalisé dans un secteur qui lui tenait à cœur

Annoncée par une lettre du ministre de l'Éducation adressée le 11 mai 2023 au directeur de l'Académie d'enseignement de Mopti, le lycée public de la Venise malienne porte désormais le nom de l'ancien président feu Amadou Toumani Touré. La cérémonie de baptême a eu lieu le 11 novembre 2023. Ainsi sa ville natale rend hommage à un homme d'État qui a marqué l'histoire contemporaine du Mali et qui a dirigé le pays de 1991 à 1992 puis du 8 juin 2002 au 12 mars 2012.



Le choix de Mopti de donner le nom de feu le Général/président ATT au lycée public de la ville (LATT-M) «n'est pas le fait du hasard. Il s'agit d'immortaliser et rendre hommage à l'ancien président qui était l'ami des enfants, des élèves, et des étudiants. ATT mérite que son nom soit donné au lycée public à cause de tout ce qu'il a fait pour cette région et pour le Mali. ATT était l'homme du peuple. Il est toujours dans le cœur et l'esprit des Maliens», a déclaré le maire de la commune urbaine de Mopti, Issa Kansaye.

Le proviseur, Moussa Dicko, a déclaré que le baptême du lycée fera date. Il a salué les membres du Comité de gestion scolaire du lycée et l'Association des parents d'élèves qui sont à l'origine de cette décision. «C'est leur déclaration d'adhésion au projet de changement de nom du lycée public de Mopti, en étroite collaboration avec la direction, qui a eu l'approbation et le soutien du comité syndical des enseignants de notre établissement, du comité AEEM, du préfet du cercle, du président du Conseil de cercle, du chef de village, du chef de

quartier de Toguel, du directeur de l'Académie d'enseignement de Mopti et des autorités compétentes de l'Education nationale», a rappelé M. Dicko.

Représentant la marraine du baptême, Mangal Traoré s'est réjoui de la tenue de la cérémonie de baptême du lycée public ATT de Mopti qui intervient dans le cadre de la commémoration du 3e anniversaire du rappel auprès de son Créateur du président Amadou Toumani Touré, prématurément arraché à l'affection de toute la

nation malienne le 10 novembre 2020. Au nom de Mme Touré Lobbo Traoré, présidente de la Fondation ATT pour l'Enfance, il a renouvelé son infinie gratitude aux plus hautes autorités de la Transition qui l'ont récemment honorée, en la désignant Marraine nationale du Mois de la solidarité et qui viennent encore d'ajouter un pan entier à l'édifice mémoriel de la

reconnaissance méritée à l'endroit du président Amadou Toumani Touré.

«**En ces moments difficiles que traverse notre pays, confronté à des défis complexes et multifformes, Mme Touré Lobbo Traoré joint sa voix à celle de tous ceux qui prient pour l'union sacrée de toutes les Maliennes et de tous les Maliens, car ce pays est notre**

bien commun que nous avons le devoir de préserver conformément au credo du président ATT qui a permis à toutes les filles et à tous les fils de la Nation de jouer leur partition, dans l'oeuvre d'édification du Mali éternel», a-t-il souligné.

Le Matin

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL DES MINISTRES DU MERCREDI 22 NOVEMBRE 2023 CM N°2023-48/SGG



Le Conseil des Ministres s'est réuni en session ordinaire, le mercredi 22 novembre 2023, dans sa salle de délibérations au Palais de Koulouba, sous la présidence du Colonel Assimi GOITA, Président de la Transition, Chef de l'État.

Après examen des points inscrits à l'ordre du jour, le Conseil a :

- adopté des projets de texte ;
- procédé à des nominations ;
- et entendu des communications.

AU CHAPITRE DES MESURES LEGISLATIVES ET RÉGLEMENTAIRES

1. Sur le rapport du ministre de l'Économie et des Finances, le Conseil des Ministres a adopté :

- a. un projet de loi portant Règlement du Budget d'État 2020.

La loi de règlement d'un exercice budgétaire, conformément aux dispositions de la Loi n°2013-028 du 11 juillet 2013 relative aux Lois de Finances, constate le montant définitif des encaissements de recettes et des ordonnancements de dépenses.

A ce titre, elle :

- ratifie, le cas échéant, les ouvertures supplémentaires de crédits décidées par décret d'avance depuis la dernière loi de finances ;
- régularise les dépassements de crédits constatés, résultant de circonstances de force majeure ou des reports de crédits et procède à l'annulation des crédits non consommés ;
- rend compte de la gestion de la trésorerie de l'État et de l'application du tableau de financement de l'État ;
- arrête les comptes et les états financiers de l'État et affecte les résultats de l'année ;
- rend compte de la gestion et des résultats des programmes.

La loi de règlement du budget d'État 2020 est la troisième du genre présentée en mode programme, conformément aux dispositions de la Loi de finances.

Aux termes de son exécution, la situation se présente comme suit :

- Pour une prévision de recette de 2 145,627 milliards de F CFA, les recouvrements se chiffrent à 1 803,777 milliards de F CFA, soit un taux d'exécution de 84,07%.
- Pour ce qui concerne les dépenses du budget d'État, pour une prévision de 2 864,976 milliards de F CFA, l'exécution a été de 2 386,202 milliards de F CFA, soit un taux de 83,29%.

L'adoption du présent projet de loi permet de rendre compte au

Conseil National de Transition, du résultat d'exécution du Budget d'État 2020 et de constater son règlement définitif.

- b. un projet de loi portant modification de l'Ordonnance n°09-016/P-RM du 20 mars 2009 portant création de l'Institut National de la Statistique.

- c. un projet de décret fixant la clé de répartition de la redevance statistique.

Le Système statistique national comprend un organisme statistique central dénommé l'Institut National de la Statistique chargé de promouvoir la recherche, la formation et le développement dans le domaine de la statistique et des services statistiques sectoriels localisés dans les ministères et organismes publics et parapublics. Dans le cadre de la mise en œuvre de ses missions, l'Institut National de la Statistique a réalisé plusieurs activités parmi lesquelles il faut retenir :

- les recensements généraux de la population et de l'habitat de 2009 et 2022 ;
- le recensement Général des Unités Economiques de 2022 ;
- la production de comptes définitifs, de rapports de surveillance multilatérale, de notes et bulletins de conjoncture, d'indices harmonisés de la production industrielle, d'indice du chiffre d'affaires dans le commerce, dans la construction et des services et d'indice du coût de la construction ;
- la réalisation d'enquêtes sectorielles sur divers secteurs de l'activité économique et sociale dont l'Enquête Modulaire et Permanente auprès des Ménages ;
- l'élaboration et le suivi de la mise en œuvre du Schéma Directeur de la Statistique.

Ces activités ont permis la

production d'indicateurs pertinents nécessaires à l'élaboration, au suivi de la mise en œuvre et à l'évaluation du Cadre stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable et d'autres politiques et stratégies sectorielles de développement.

Malgré ces résultats encourageants, l'Institut National de la Statistique et les autres structures du Système Statistique national sont confrontés à des difficultés de mobilisation de ressources financières pour rendre pérennes certaines de leurs activités à cause du caractère non marchand des données statistiques.

Pour trouver une solution durable au financement de la statistique, les États africains, à travers la Charte Africaine de la Statistique se sont engagés à renforcer les capacités institutionnelles des structures statistiques au niveau national, régional et continental en assurant leur autonomie de fonctionnement et en veillant particulièrement à ce qu'elles disposent de ressources humaines, matérielles et financières adéquates.

C'est dans ce cadre que l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine a institué la Redevance Statistique par le Règlement n°02/97CM/UEMOA du 08 novembre 1997 portant Tarif Extérieur Commun pour renforcer les capacités des structures statistiques au sein de l'union.

Le projet de loi adopté modifie l'Ordonnance n°09-016/P-RM du 20 mars 2009 en vue de prendre en compte la Redevance Statistique parmi les ressources de l'Institut National de la Statistique.

Le projet de décret adopté fixe la clé de répartition de ladite redevance entre le budget d'État, le Fonds national de Développement de la Statistique et l'Institut National de la Statistique.

2. Sur le rapport du ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat, des Domaines, de l'Aménagement du Territoire et de la Population, le

Conseil des Ministres a adopté un projet de décret portant affectation au Ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, de la parcelle de terrain, objet du Titre de foncier n°1557 du Cercle de Nioro, sise à Gourel-céno-dédji, Commune rurale de Gadiaba-Kadiel. La parcelle de terrain, d'une superficie de 73 hectares 34 ares et 13 centiares, est destinée à satisfaire les demandes de lots à usage d'habitation des populations de la Commune rurale de Gadiaba-Kadiel.

AU CHAPITRE DES MESURES INDIVIDUELLES

Le Conseil des Ministres a procédé aux nominations suivantes :

AU TITRE DE LA PRIMATURE

- Conseillers techniques au Secrétariat Général du Gouvernement :

Monsieur Mahamadou dit Koumboua DIARRA, Administrateur civil ;

Monsieur Famakan dit Sékou DIONSAN, Planificateur.

- Chargé de mission :

Monsieur Hamidou DAGNON, Sociologue.

AU TITRE DU MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE LA DÉCENTRALISATION

- Gouverneur de la Région de Douentza :

Monsieur Agaly Ag Inamoud YATTARA, Administrateur civil, Membre du Corps préfectoral.

- Gouverneur de la Région de Kidal :

Général de Division Alhadji GAMOU.

- Directeur de Cabinet du Gouverneur de la Région de Kidal :

Monsieur Boucari DIALLO, Administrateur civil, Membre du Corps préfectoral.

- Conseiller aux Affaires Administratives et Juridiques du Gouverneur de la Région de Kidal :

Monsieur Seydou TRAORE, Administrateur civil, Membre du Corps préfectoral.

AU TITRE DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET DES DROITS DE L'HOMME

- Inspecteurs à l'Inspection des Services Judiciaires :

Monsieur Adama GUINDO, Inspecteur Divisionnaire des Services pénitentiaires et de l'Éducation surveillée ;

Madame Seynabou TOURE, Magistrat ;

Monsieur Sékou TRAORE, Magistrat.

AU TITRE DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DES INFRASTRUCTURES

- Chargé de mission :

Madame MAIGA Bintou ALIOU, Administrateur civil.

AU TITRE DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

- Conseiller Consulaire à l'Ambassade du Mali à Conakry :

Commissaire Divisionnaire de Police Alhousseïni SOW.

AU TITRE DU MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

- Directeur Général du Centre d'Intelligence artificielle et de Robotique :

Madame Jacqueline KONATE, Professeur de l'Enseignement supérieur.

- Directeur Général de l'Institut national de Recherche sur la Médecine et la Pharmacopée traditionnelles :

Madame Rokia SANOGO, Professeur de l'Enseignement supérieur.

- Directeur Général de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche scientifique :

Monsieur Fana TANGARA, Professeur de l'Enseignement supérieur.

AU TITRE DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

- Conseiller technique :

Monsieur Faoussouby CAMARA, Médecin.

- Directeur Général du Laboratoire National de la Santé :

Monsieur Mounirou BABY, Professeur titulaire d'Hématologie.

- Chef de la Cellule d'Appui à la Décentralisation et Déconcentration :

Monsieur Idrissa CAMARA, Planificateur.

- Directeur Général de l'Institut National de Santé Publique :

Monsieur Ibrahima GUINDO, Maître de Conférences.

- Directeur Général du Centre de Recherche et de Lutte contre la Drépanocytose :

Monsieur Aldiouma GUINDO, Professeur titulaire d'Hématologie.

- Directeur Général du CHU Point G :

Monsieur Soumaïla KEITA, Professeur titulaire de Chirurgie Viscérale.

- Chef de la Cellule de Lutte contre le VIH/SIDA, la Tuberculose et les Hépatites :

Docteur Madina KONATE, Médecin.

- Directeur Général de l'Hôpital Fousseyni DAOU de Kayes :

Monsieur Samou DIARRA, Médecin.

- Directeur Général du CHU Bocary SALL de Kati :

Monsieur Layes TOURE, Maître de Conférences agrégé en Traumatologie.

- Directeur Général du Centre d'Information et d'Éducation pour la Santé :

Madame Halimata OUATTARA, Administrateur de l'Action Sociale.

AU TITRE DU MINISTÈRE DES MALIENS ÉTABLIS À L'ÉTRANGER ET DE L'INTÉGRATION AFRICAINE

- Directeur du Centre d'Information et de Gestion des Migrations :

Monsieur Aboubacrine AGUISSA, Enseignant-chercheur.

6

AU TITRE DU MINISTÈRE DE L'ENTREPRENARIAT NATIONAL, DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

- Directeur Général du Centre de Formation professionnelle de Senou :

Monsieur Djibrilla MOUSSA, Professeur de l'Enseignement supérieur.

AU CHAPITRE DES COMMUNICATIONS

1. Le ministre d'État, ministre de

l'Administration territoriale et de la Décentralisation a informé le Conseil des Ministres de la dissolution du Conseil du District de Bamako et des Conseils communaux des Communes II et IV du District de Bamako.

En vue de prendre les mesures idoines pour assainir la gestion du District de Bamako et des Communes II et IV du District de Bamako, le Conseil des Ministres, sur proposition du ministre d'État, Ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, a procédé à la dissolution de leurs Conseils conformément aux dispositions de la Loi 2023-004 du 13 mars 2023 portant Code des Collectivités territoriales et la Loi n°2023-005 du 13 mars 2023 portant

Statut particulier du District de Bamako.

Ces dissolutions interviennent suite à la rupture des services rendus aux populations en matière d'assainissement et des irrégularités constatées dans leur gestion administrative, financière et comptable.

Une délégation spéciale sera nommée sans délai au niveau de chacune de ces Collectivités territoriales pour remplir les fonctions des Conseils de Collectivités territoriales.

2. Le ministre de la Refondation de l'État, chargé des Relations avec les Institutions a informé le Conseil des Ministres :

a. de l'état d'avancement de la mise en œuvre du Cadre Stratégique de la Refondation de l'État. Suite à la transmission au CINSERE-ANR des fiches de collecte renseignées le 10 octobre 2023, une séance de travail a eu lieu entre le Président du Comité de Suivi des Plans d'actions sectoriels de la Refondation de l'État et le Rapporteur Général du CINSERE-ANR, le jeudi 19 octobre 2023.

Les travaux de triangulation des données de mise en œuvre du Cadre Stratégique de la Refondation de l'État fournies par les Départements ministériels ont pris fin le 10 novembre 2023 entre les équipes du Comité de Coordination et du CINSERE-ANR.

À la suite de ces travaux en ce qui concerne les données fournies par les départements et après analyse sur la base des indicateurs, les projections statistiques provisoires ont été élaborées.

Les travaux se poursuivront avec les Départements ministériels à travers un chronogramme à établir.

7

b. de l'état d'avancement de la mise en œuvre du Projet de Système intégré de

Gestion des Ressources humaines de l'État et des Collectivités territoriales.

Dans le cadre de l'opération d'identification physique des agents de l'État et des Collectivités territoriales, s'est tenue une rencontre élargie à l'ensemble des Directions des Ressources Humaines sectorielles, des représentants des structures de gestion des Ressources Humaines des Institutions et des Autorités Administratives Indépendantes au Ministère de la Refondation de l'État.

Cette rencontre a permis de faire le point du niveau de préparation technique du déploiement des équipes d'identification au niveau de chaque secteur.

Au terme des échanges, il est ressorti la nécessité de revoir les ressources financières notifiées, conformément aux besoins exprimés par les différentes Directions des Ressources Humaines sectorielles.

3. Le ministre de l'Économie et des Finances a informé le Conseil des Ministres des résultats de la mission qu'il a conduite du 12

au 19 novembre 2023 à Moscou, Fédération de Russie.

Le ministre de l'Économie et des Finances à la tête d'une forte Délégation a effectué une visite de travail du 12 au 19 novembre 2023 à Moscou.

Outre le ministre de l'Économie et des Finances, la délégation comprenait le ministre de l'Industrie et du Commerce, le ministre des Transports et des Infrastructures, le ministre des Mines, des cadres de la Présidence, du ministère de la Défense et des Anciens Combattants, du Ministère de l'Économie et des Finances, du ministère de l'Énergie et de l'Eau, du ministère des Mines et du Ministère chargé de la Communication.

La mission avait pour objectif de participer, sur invitation de la Fédération de Russie au Forum International sur le Transport du 14 au 16 novembre 2023 et de poursuivre les échanges et les négociations sur la mise en œuvre et l'opérationnalisation des engagements pris par les entreprises d'État Russes lors de la mission du 09 au 18 octobre 2023.

En termes de résultats, la délégation a signé un mémorandum et poursuivi les discussions pour la mise en œuvre des mémorandums signés lors de la mission du 09 au 18 octobre 2023.

Dans le domaine de l'aérospatiale, la délégation a signé un mémorandum d'entente et un accord de confidentialité. Les échanges se poursuivront entre les équipes techniques pour finaliser le cahier des charges.

Dans le secteur de l'énergie, vu le besoin urgent de renforcer les capacités de production en énergie, il a été convenu avec la société NOVAWIND la réalisation du projet de centrale solaire pour une capacité de 200 Mwc. Pour ce faire, il a été retenu la réalisation des centrales solaires de Bougouni (100 Mwc) et de Sanankoroba (140 Mwc sur le même site) et les travaux de construction de la ligne 225 kV

double terne Sikasso-Bougouni-Sanankoroba-Bamako devront être exécutés avant le 31 décembre 2024.

8

Concernant le secteur des mines, deux (02) mémorandums d'entente et un relevé des conclusions sont en cours de mise en œuvre. Par rapport à l'approvisionnement du Mali en certains produits stratégiques (engrais, blé, "Produits pétroliers), la délégation a poursuivi les discussions sur la finalisation des contrats avec les sociétés DEMETRA, DEMEX.

Pour des contraintes de logistique et de délai, il a été convenu de se focaliser sur l'urée (120 000 tonnes) et les produits pétroliers (60 millions de litres au lieu de 150 millions de litres). Dans le secteur des Transports et dans le cadre de la construction d'une ligne de chemin de fer, la société STM a transmis son offre technique qui doit être validée par la partie malienne afin de lui permettre de présenter son offre financière. Les différents engagements feront l'objet de suivi au niveau ministériel.

4. Le ministre de l'Entrepreneuriat national, de l'Emploi et de la Formation professionnelle a informé le Conseil des Ministres :

a. des recommandations de l'atelier de plaidoyer à l'intention des membres du Conseil national de Transition pour la mobilisation de ressources pérennes pour le secteur de l'emploi et de la formation professionnelle.

La problématique du financement de l'emploi et de la formation des jeunes se pose avec acuité.

Afin d'y faire face, le Gouvernement a mis en place, entre autres, le Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage et l'Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes.

La suppression de la Taxe de Formation Professionnelle et la

Taxe Emploi Jeunes, principales ressources de ces deux dispositifs essentiels dans la mise en œuvre des politiques nationales de l'Emploi et de la formation professionnelle ont été supprimées dans l'Annexe fiscale de la loi de finances 2019 et ont été remplacées par la Contribution forfaitaire à la charge des Employeurs, affecte le fonctionnement de ces deux services.

C'est dans ce cadre que le Département en charge de la formation professionnelle, à travers la Direction Générale de l'Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes a organisé, les 25 et 26 avril 2023 au Centre International de Conférences de Bamako, un atelier de plaidoyer auprès des membres du Conseil National de Transition pour la mobilisation de ressources financières pérennes en faveur du secteur de l'emploi et de la formation professionnelle. Aux termes des échanges, les recommandations suivantes ont été retenues :

- la restauration des deux taxes (Taxe de Formation Professionnelle et la Taxe Emploi Jeunes) tout en améliorant la gouvernance conformément aux recommandations des Assises Nationales de la Refondation ;
- l'élaboration d'une Loi d'orientation et de programmation du secteur de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

9

Conformément aux conclusions des travaux, une commission de suivi des recommandations de l'atelier a été mise en place par une décision du ministre de l'Entrepreneuriat national, de l'Emploi et de la Formation professionnelle.

b. des recommandations et résolutions de l'atelier conjoint du Ministère de l'Entrepreneuriat national, de l'emploi et de la formation professionnelle et le Conseil National du

Patronat du Mali." Dans le cadre du renforcement du partenariat entre le ministère de l'Entrepreneuriat national, de l'Emploi et de la Formation professionnelle et le Conseil National du Patronat du Mali, un atelier de réflexion entre le secteur privé et les structures en charge de l'emploi et de la formation professionnelle s'est tenu du 15 au 17 mai 2023. À la suite des travaux, les résolutions suivantes ont été retenues :

- Impliquer davantage le secteur privé dans le développement des compétences techniques et professionnelles ;
- Instituer un cadre partenarial entre le ministère de l'Entrepreneuriat national, de l'Emploi et de la Formation professionnelle et le Conseil National du Patronat du Mali pour la mise en œuvre des Partenariats Publics et Privés dans le domaine de l'emploi et de la formation professionnelle ;
- Mettre en place un modèle de gouvernance basé sur la performance et une meilleure répartition des rôles entre les acteurs ;
- Revoir à la baisse la fiscalité sur l'emploi en vue de promouvoir la création d'emplois et la consolidation des emplois existants ;
- Instituer une taxe pour financer le sous-secteur de l'emploi et de la formation professionnelle.

Les recommandations et résolutions ont été déclinées en plan d'actions par le comité de suivi mis en place à cet effet en vue de leur mise en œuvre.

C. du Processus d'élaboration de la Stratégie nationale de l'Entrepreneuriat.

Le Ministère de l'Entrepreneuriat national, de l'Emploi et de la Formation professionnelle

s'est engagé dans le processus d'élaboration d'une stratégie nationale de l'entrepreneuriat.

Cette stratégie en cours d'élaboration va contribuer à la mise en œuvre des politiques nationales de développement sectoriel, la Politique Nationale Genre, les politiques nationales de la formation professionnelle, de l'emploi et plus spécifiquement l'objectif 2 de la politique nationale de l'emploi qui a prévu de : renforcer les actions de promotion et de création d'emplois, la promotion des activités privées génératrices d'emploi, le soutien aux entreprises modernes et aux micro et petites entreprises, le ciblage des mesures de promotion de l'emploi pour tenir compte du défi démographique et de la spécificité des problèmes d'insertion de certains groupes de femmes, de jeunes, d'handicapés, de migrants de retour.

Ce processus d'élaboration implique de nombreux acteurs, tels que les pouvoirs publics, le secteur privé, la société civile, les partenaires techniques et financiers.

D. de l'organisation de la Cérémonie de lancement de la rentrée solennelle de la formation professionnelle 2023-2024.

10

Le Ministère chargé de la Formation professionnelle organise depuis 2011 la rentrée solennelle de la Formation professionnelle.

Les questions importantes de formation et d'insertion s'inscrivent dans le cadre des priorités de l'action gouvernementale et justifient les nombreuses initiatives multisectorielles menées par l'État, les collectivités territoriales, les Partenaires Techniques et Financiers, le secteur privé et les organisations non gouvernementales pour faciliter l'accès des jeunes à la formation et à l'emploi. Les résultats escomptés sont, entre autres : améliorer l'image de la formation professionnelle, mobiliser les

acteurs du sous-secteur de la formation professionnelle, notamment les promoteurs des Centres de formation professionnelle, les Responsables des faïtières du domaine, les Partenaires Techniques et Financiers.

Le thème retenu cette année est "Le renforcement du partenariat entre le Ministère de l'Entrepreneuriat National, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle et le Secteur privé pour une meilleure adéquation Formation/Emploi". Il s'agit de magnifier le rôle majeur que joue le secteur privé dans le développement d'un pays à travers une main-d'œuvre qualifiée répondant à ses besoins. La cérémonie de lancement est prévue le jeudi 30 novembre 2023 au centre de formation professionnelle dénommé "Ecole hôtelière Chiaka SIDIBE" sous la haute présidence de Monsieur le Premier ministre, Chef du Gouvernement.

5. Le ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat, des Domaines, de l'Aménagement du territoire et de la Population a informé le Conseil des Ministres de l'abrogation du Décret n°2019-0735/P-RM du 20 septembre 2019 portant changement de vocation des parcelles de terrain, objet des titres fonciers n°156892, n°156893, n°156894, n°156895, n°156896, n°156897, n°156898 et n°156899 sises à Samanko dans le Cercle de Kati. L'abrogation du Décret n°2019-0735/P-RM du 20 septembre 2019 rend ainsi aux dites parcelles leur vocation initiale à savoir la recherche agronomique, conformément aux dispositions du Schéma Directeur d'Urbanisme de la Commune rurale du Mandé, approuvé suivant le Décret n°2014-0870/P-RM du 26 novembre 2014.

Le Gouvernement réaffirme sa ferme volonté de protéger les terres agricoles et précisément celles réservées à la recherche agronomique.

6. Le ministre de la Santé et du Développement social a informé le Conseil des Ministres :

6.1. de la tenue de la 12ème Réunion de la Commission Tripartite Gouvernement du Burkina Faso-République du Mali-Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés du 15 au 16 novembre 2023. Dans le souci d'une bonne organisation du rapatriement volontaire dans la sécurité et la dignité des réfugiés maliens résidant dans les trois pays principaux d'asile, le Gouvernement de la République du Mali a signé des Accords Tripartites avec la République du Niger, le Burkina Faso, la République Islamique de Mauritanie et le Haut-Commissariat des Nations-Unies pour les Réfugiés.

11 La mise en œuvre de ces Accords est assurée par la tenue de réunions des Commissions tripartites périodiques alternées au Mali et dans les pays d'accueil.

Sur invitation du Gouvernement de la République du Mali et conformément aux dispositions dudit Accord, la 12ème réunion de la Commission Tripartite s'est tenue à Bamako du 15 au 16 novembre 2023.

Au cours des travaux, les Parties ont entrepris la révision de l'Accord Tripartite pour le rapatriement volontaire des réfugiés maliens vivant au Burkina Faso signé le 09 janvier 2015, afin d'intégrer la question du rapatriement des réfugiés burkinabè vivant au Mali.

Les Parties ont évalué l'état d'avancement des activités prévues dans le plan de travail adopté lors de la 10ème réunion de la Commission Tripartite et ont formulé, entre autres, recommandations :

- la signature de l'Accord révisé dans les meilleurs délais ;
- la poursuite des sondages sur les intentions de retour des réfugiés maliens et burkinabè ;
- la facilitation du rapatriement volontaire des réfugiés qui le souhaitent ;
- la tenue des réunions transfrontalières trimestrielles pour l'harmonisation des données statistiques relatives aux rapatriés.

Les trois Parties se sont félicitées du climat de convivialité qui a prévalu pendant les travaux et recommandent de poursuivre les efforts permettant le rapatriement volontaire des réfugiés dans la dignité et la sécurité.

La prochaine réunion de la Commission Tripartite Burkina Faso-République du Mali-UNHCR est prévue en mars 2024 à Ouagadougou. Elle sera précédée de la réunion du Groupe de Travail Technique.

6.2. de la situation épidémiologique du pays marquée, notamment :

- a. par une stagnation du nombre de cas testés positifs de la maladie à Coronavirus par rapport à la semaine précédente.
- b. par une augmentation du nombre de cas confirmés de dengue comparé à celui de la semaine écoulée.

Le Président de la Transition, Chef de l'État, a appelé la population au respect strict des mesures de prévention et de lutte contre les maladies.

Bamako, le 22 novembre 2023

Le Secrétaire général du
Gouvernement,
Mahamadou DAGNO
Officier de l'Ordre national

Abonnez-vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp:70 44 22 23 - Mail:@gmail.com

Site:www.malikile.com

En concert en France : Sidiki Diabaté enflamme Bercy et se hisse dans une nouvelle dimension artistique

« Une ambiance dingue... Ces moments resteront historiques pour nous ! C'est ainsi qu'a commenté l'un des plus de 20.300 privilégiés qui ont eu la chance d'assister au méga-show de la jeune star Sidiki Diabaté dans la nuit du vendredi 17 au samedi 18 novembre 2023 dans la mythique Arena Accor Bercy de Paris (France).

Le prince de la kora et coqueluche de la nouvelle génération des griots/artistes du pays n'a voulu se présenter seul devant ses fans. En effet, Sidiki a associé à ce moment de communion avec ses fans et les mélomanes du monde son père et mentor Madou Sidiki Diabaté, Safi Diabaté, Babani Koné, Iba One... Mokobé et aussi Waly Seck du Sénégal. Ils ont contribué à faire trembler Bercy des heures durant pour sans doute le show de l'année à la mythique Arena Accor Bercy 2023.

« Pour mon cher pays le Mali et pour l'Afrique, l'histoire a été écrite de la plus belle des manières dans l'une des plus grandes salles de concert d'Europe, l'Accor Arena de Paris », a commenté la jeune star. Il n'a pas manqué de remercier les autorités maliennes pour leur soutien. Sans oublier ses fans à travers le monde pour « leur incroyable mobilisation ». Il n'a pas non plus oublié les légendes de la musique malienne et africaine pour leur soutien et présence à mes côtés... « C'est ensemble que nous l'avons fait et c'est ensemble que nous relèverons des défis encore plus grands pour le Mali et pour l'Afrique », a-t-il promis.

« C'est le Mali et l'Afrique qui gagne », a indiqué Mokobé, invité d'honneur de Sidiki. « Allah Abarika iyé (Gloire à Allah) ! Mon garçon, Sidiki Diabaté, je suis fier de toi comme toute la nation malienne... Je t'avais dit, et tu peux en témoigner, que ça sera écrit dans l'histoire ! Ça y est maintenant », s'est réjoui son père et mentor, Madou Sidiki Diabaté, après cette nuit de



folie mélodieuse à Bercy. Comme l'avait prédit notre ami Moussa Sey Diallo, le méga koriste est devenu une méga star avec Bercy et cela grâce au coaching de Madou Sidiki, de Youssou N'Dour... En tout cas de

concert à Bercy, on s'en souviendra sans doute encore pendant plusieurs décennies !

Moussa Bolly
Le Matin

RCI

Soro se signale, ADO se rend chez Macron !



Le président Alassane Ouattara est en visite en France où il a discuté avec Emmanuel Macron de la situation au Sahel. Les deux dirigeants ont notamment abordé les conséquences du coup d'État au Niger et de la «dégradation rapide» de la sécurité dans la région à l'Élysée. Cependant, la question du retour de l'ancien rebelle Guillaume Soro plane comme une menace.

Emmanuel Macron a réaffirmé le «plein soutien de la France au président Mohamed Bazoum et a rappelé que sa libération était une condition préalable à toute négociation avec les putschistes», a précisé la présidence française. Depuis

le coup d'État qui l'a renversé le 26 juillet, Mohamed Bazoum est séquestré et refuse de démissionner.

Cette visite intervient alors que l'ancien chef rebelle et ancien président de l'Assemblée nationale ivoirienne annonce son retour en Côte d'Ivoire. Il a été reçu successivement par les présidents de la transition nigérienne, le général Tchiani, et le capitaine Ibrahim Traoré du Burkina Faso.

Le président de la Transition, chef de l'État, le capitaine Ibrahim Traoré, a reçu en audience l'ancien Premier ministre et ancien président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire, Guillaume Kigbafori Soro,

a annoncé la Direction de la Communication de la Présidence du Faso.

Cette figure de la politique ivoirienne déclare fouler le sol du Burkina Faso avec beaucoup d'émotion car, dit-il, «j'ai passé cinq ans loin du continent africain, en exil».

Guillaume Soro a déclaré que «c'est tellement saisissant de voir que je peux à nouveau fouler le sol du Burkina Faso, grâce à un gouvernement militaire, là où les gouvernements prétendument démocratiquement élus ont refusé de reconnaître mes droits en tant que citoyen ouest-africain que je suis». C'est pourquoi il exprime sa grati-

tude envers le peuple burkinabè.

«J'ai rencontré le président de la Transition ; j'ai été impressionné par sa grande vision des questions sous-régionales», a indiqué M. Soro. Il ajoute avoir bénéficié des conseils du chef de l'État sur la nécessité de consolider la paix et la réconciliation dans la sous-région.

L'hôte du jour se réjouit de constater que le Burkina Faso bénéficie d'un leadership «éclairé». Guillaume Soro a ainsi félicité le gouvernement et le peuple du Burkina Faso pour leur capacité de résilience face aux groupes armés terroristes. «Vous menez un combat intense et important contre le terrorisme dans votre pays», a soutenu Soro.

En France, les deux présidents discutent du Sahel. En recevant M. Ouattara, M. Macron a également réaffirmé son soutien à la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) «afin de trouver une solution à la crise nigérienne». Même si le sujet n'a

pas été abordé lors de la rencontre entre le président ivoirien et son homologue français, des sources indiquent que la question de la gestion de la menace de l'opposant Guillaume Soro est au centre de ce voyage. En effet, depuis le retour de l'ex-rebelle dans le Sahel, après qu'une tentative d'arrestation en Turquie ait échoué, on craint une menace sur la Côte d'Ivoire, qui s'est montrée très ferme à l'égard des chefs putschistes du Sahel. En clair, des sources indiquent que ADO craint une menace imminente.

Il convient de rappeler que la CEDEAO a imposé des sanctions au Niger et a menacé d'intervenir militairement afin de rétablir l'ordre constitutionnel, mais sans succès jusqu'à présent. La Côte d'Ivoire avait affirmé être prête à envoyer un bataillon de soldats.

Le président français a également exprimé son inquiétude quant à la détérioration rapide de la situation sécuritaire au Sahel, marquée par une augmentation des attaques terroristes, a ajouté l'Élysée.

Les deux dirigeants ont également évoqué la situation intérieure en Côte d'Ivoire à la suite des élections municipales et régionales de septembre, remportées par le parti de M. Ouattara, ainsi que la nomination d'un nouveau gouvernement. Ils ont également discuté de la coopération civile et militaire, ainsi que des relations économiques bilatérales, notamment dans les domaines de la transition énergétique, des transports et de l'aménagement urbain.

Après plus de dix ans d'opérations antidjihadistes au Sahel, l'armée française a été contrainte de se retirer du Mali, du Burkina Faso, puis en octobre du Niger, suite à des coups d'État militaires. La France, ancienne puissance coloniale, possède encore plusieurs bases en Afrique, notamment au Tchad, en Côte d'Ivoire, au Sénégal, au Gabon et à Djibouti.

Binadjan Doumbia



Présidentielle au Sénégal: Bassirou Diomaye pour pallier à l'absence de Sonko



La principale formation d'opposition a désigné Bassirou Diomaye Faye, cofondateur du Pastef, comme candidat alternatif en raison de l'absence d'Ousmane Sonko. Ce dernier est actuellement incarcéré en attendant son procès pour «atteinte à la sûreté de l'État».

Depuis plusieurs mois, les Patriotes africains du Sénégal pour le travail, l'éthique et la fraternité (Pastef) ont répété que Ousmane Sonko était leur seul candidat, peu

importe les procédures judiciaires auxquelles il fait face, sa détention et sa santé déclinante. Cependant, à l'approche des élections présidentielles de février 2024, il est devenu évident que Sonko, exclu des listes électorales, ne pourra probablement pas concourir.

Face à cette situation, la principale formation d'opposition sénégalaise a finalement désigné Bassirou Diomaye Faye comme candidat alternatif le dimanche 19 novembre.

Secrétaire général et membre fondateur du parti, Faye est l'un des principaux collaborateurs d'Ousmane Sonko, ce qui lui vaut d'être surnommé «le clone». Les responsables du Pastef affirment que soutenir Diomaye, c'est soutenir Sonko, à moins de trois semaines de la date limite du dépôt des candidatures fixée au 11 décembre.

Pour participer à l'élection présidentielle, les candidats doivent obtenir le soutien d'au moins 0,6 %

des électeurs inscrits sur les listes électorales (environ 44 000 électeurs) ou présenter les parrainages de 13 députés ou de 120 maires. Le Pastef reste discret sur la stratégie qu'il compte adopter pour assurer sa présence à l'élection et garde toutes les options ouvertes. Moussa Diaw, enseignant-chercheur à l'université Gaston-Berger de Saint-Louis, analyse que le choix de Bassirou Diomaye Faye est une stratégie du parti visant à tromper ses adversaires et à semer la confusion. Il souligne également qu'il est possible qu'il y ait d'autres candidatures en attendant leur validation par le Conseil constitutionnel en janvier.

La candidature de Bassirou Diomaye Faye représente un pari risqué pour le Pastef. Bien qu'il soit encore inscrit sur les listes électorales, le secrétaire général du parti est également incarcéré. Arrêté en avril pour avoir remis en question l'indépendance de certains juges dans l'affaire de diffamation opposant Ousmane Sonko au ministre du tourisme, Mame Mbaoye Niang, Faye a d'abord été poursuivi pour «outrage à magistrat». En septembre, de nouvelles charges ont été ajoutées à son dossier, notamment «atteinte à la sûreté de l'État» et «association de malfaiteurs en lien avec une entreprise terroriste».

Malgré tout, pour le Pastef, Bassirou Diomaye Faye incarne une continuité quasi gémellaire avec Ousmane Sonko. Les deux hommes, diplômés de l'École nationale

d'administration (ENA), se sont rencontrés dans les couloirs de la Direction générale des impôts et domaines. Ils ont milité ensemble dans le premier syndicat de la fonction publique créé par M. Sonko en 2005.

Après la création du Pastef en 2014, Bassirou Diomaye Faye a occupé le poste de secrétaire chargé de la diaspora avant de devenir président du Mouvement national des cadres patriotes. «Bassirou est quelqu'un d'engagé, pragmatique et loyal, qui a de la répartie et qui sait rassembler. Il est très connu et apprécié par toutes les couches sociales, ses pairs et l'intelligentsia sénégalaise», vante El-Malick Ndiaye, responsable de la communication du Pastef.

Cependant, «le clone» n'a pas la même flamboyance que l'original. Il a été candidat malheureux aux élections locales de janvier 2022 dans sa commune de naissance de Ndiagianiao, dans la région de Thiès, et n'a jamais été élu. En juillet 2022, il n'a pas pu se présenter aux élections législatives car la liste sur laquelle il figurait a été rejetée par le Conseil constitutionnel. Ces échecs remettent en question la capacité du nouveau candidat du Pastef à rallier les suffrages des électeurs, d'autant plus qu'il devra mener sa campagne depuis la prison de Cap Manuel, à Dakar.

Mobiliser les sympathisants

Birame Khoudia Lo, qui a été son adjoint au secrétariat général du

parti, reste néanmoins confiant : «Bassirou est à l'écoute, ouvert et conciliant. Nous faisons partie de ceux qui disaient qu'il fallait une ouverture pour écouter les autres pays, dont la France, et travailler avec eux dans le cadre du développement.» De plus, «il reste trois mois avant l'élection présidentielle, la justice n'aura pas le temps de traiter le dossier.»

Le défi consiste maintenant à mobiliser les sympathisants autour du numéro 2 et à faire exister le projet politique, alors que le principal leader est empêché de participer à l'élection présidentielle. «Si Bassirou Diomaye Faye est un peu connu, il n'est pas aussi populaire ou charismatique qu'Ousmane Sonko. C'est un choix forcé alors que la plupart des responsables du Pastef sont menacés dans des affaires judiciaires», commente Ogo Seck, professeur de sciences politiques à l'université Gaston-Berger de Saint-Louis.

Cependant, «la candidature du président Ousmane Sonko n'est pas encore écartée» tant que tous les recours juridiques ne sont pas épuisés, assure le parti dans un communiqué. Avec «les autres formes de parrainages par les élus», le parti conserve la capacité de parrainer la candidature d'Ousmane Sonko et d'autres candidats jusqu'au jour même des dépôts.

Binadjan Doumbia

www.malikile.com

Coupe du Monde 2026 : Des aigles intéressants “en efficacité”

Pour son entrée en lice aux éliminatoires de la Coupe du monde seniors de football 2026, le Mali a largement disposé du Tchad sur le score de 3 buts à 1. Un score prolifique qui a rendu le sélectionneur proluxe affirmant que les Aigles commencent à être intéressants en efficacité.



Pour sa première sortie dans le tournoi qualificatif du Mondial United 26, le Mali a assuré d'entrée face au Tchad. Dans un Stade du 26-Mars acquis à leur cause, les Aigles se sont livrés à un festival offensif face aux visiteurs qui n'étaient, pourtant, pas loin d'un hold-up.

En effet, alors que l'équipe malienne maîtrisait son sujet jusqu'à la pause avec une avance d'un but à la suite de l'ouverture du score par Kamory Doumbia (45'), les Tchadiens ont pris au dépourvu les hommes d'Eric Sékou Chelle peu après la reprise.

Fouettés dans leur orgueil, les Aigles

vont alors sonner la révolte à la suite des changements payants opérés pour finalement renverser les Sao tchadiens après deux buts supplémentaires de Youssouf Niakaté (77') et Ibrahim Sissoko (81').

En conférence de presse d'après-match, le sélectionneur du Mali a noté du positif dans la prestation de son équipe. "C'était un match de Coupe du monde. Ces genres de match ne sont pas faciles car toutes les équipes ont envie de participer à la phase finale. Je suis content. Mes joueurs ont été solides. Tout n'est pas par-

fait. Marquer 3 buts à la maison c'est bien surtout statistiquement. Le but encaissé a le mérite de faire réfléchir l'équipe pour être efficace et répondre présent dans la difficulté. Le mot d'ordre va être de rester concentrés à chaque match. Je pense que ma défense est assez solide et que l'attaque est en train de progresser et le milieu de terrain est très bon. Ce n'est pas facile de marquer 3 buts à chaque match. La vérité est qu'on commence à être très intéressants dans l'efficacité malgré tout", a laissé entendre Eric Sékou Chelle.

Après cette sortie inaugurale, le Mali défait la République Centrafricaine hier lundi au Stade du 26-Mars pour le compte de la 2e journée. A l'instar du Mali, ses autres adversaires du groupe (I) effectuaient leur entrée en lice le vendredi passé. En plus des Aigles, deux autres équipes recevant ont gagné. Il s'agit du Ghana et des Comores.

A titre de rappel, la prochaine édition de la Coupe du monde séniors de football, coorganisée par les Etats-Unis d'Amérique, le Canada et le Mexique, se tiendra en 2026. A plus de 3 ans de cette date, les éliminatoires vont ainsi se jouer. Avec 48 places à pourvoir (une première dans l'histoire du Mondial), l'Afrique a droit à 9 places contrairement à 5 lors des précédentes éditions à 32 pays. En bonus, une équipe supplémentaire africaine pourrait se qualifier par l'intermédiaire des barrages à disputer avec un pays d'un autre continent.

En Afrique, les 54 pays ont été répartis en neuf groupes chacun composé de six équipes. Les neuf groupes joueront dans un format aller-retour. Chaque équipe affrontera les autres deux fois et chaque vainqueur de groupe (1er) se qualifie automatiquement pour la Coupe du Monde de la Fifa 2026. Les quatre meilleurs deuxièmes de groupe participeront ensuite à une phase de barrages pour déterminer la sélection qui représentera la Caf lors du Tournoi de barrages. Ce Tournoi de barrages, a expliqué la Fifa, comptera une équipe de chacune des six confédérations de la Fifa, à l'exception de l'UEFA, ainsi qu'une équipe supplémentaire issue de la Confédération hôte (Concacaf).

Placé dans le groupe I, le Mali a entamé ses matchs éliminatoires face au Tchad, le vendredi, avant d'enchaîner contre la République centrafricaine hier lundi.

Par ailleurs, la Fifa et la Caf ont confirmé que la Fédération de football de l'Érythrée s'est retirée des éliminatoires. "Suite au retrait de l'Érythrée, le groupe E des

éliminatoires de la CAF sera disputé par les cinq équipes restantes à savoir le Maroc, la Zambie, le Congo, la Tanzanie et le Niger. Tous les matches

de l'Érythrée sont désormais annulés. Le reste du calendrier des matches du groupe E reste inchangé", peut-on lire dans un communiqué de presse.

1.C.

Résultats première journée (Groupe I)

Mali-Tchad : 3-1

Ghana-Madagascar : 1-0

Comores-République centrafricaine : 4-2

Programme 2e journée (Groupe I)

Lundi 21 novembre

Mali-République centrafricaine

Tchad-Madagascar

Mardi 21 novembre

Comores-Ghana

RESULTATS DE LA PREMIERE JOURNEE (TOUS LES GROUPES)

Première journée

Mercredi 15 novembre

Guinée équatoriale 1-0 Namibie (Groupe H)

Rwanda 0-0 Zimbabwe (Groupe C)

RD Congo 2-0 Mauritanie (Groupe C)

Éthiopie 0-0 Sierra Leone (Groupe A)

Jeudi 16 novembre

Botswana 2-3 Mozambique (Groupe G)

Burundi 3-2 Gambie (Groupe F)

Gabon 2-1 Kenya (Groupe F)

Nigeria 1-1 Lesotho (Groupe C)

Algérie 3-1 Somalie (Groupe G)

Cap-Vert 0-0 Angola (Groupe D)

Egypte 6-0 Djibouti (Groupe A)

Soudan 1-1 Togo (Groupe B)

Vendredi 17 novembre

Guinée 2-1 Ouganda (Groupe G)

Eswatini 0-1 Libye (Groupe D)

Libéria 0-1 Malawi (Groupe H)

Ghana 1-0 Madagascar (Groupe I)

Comores 4-2 République centrafricaine (Groupe I)

Zambie 4-2 Congo (Groupe E)

Côte d'Ivoire 9-0 Seychelles (Groupe F)

Mali 3-1 Tchad (Groupe I)

Tunisie 4-0 Sao Tomé et Príncipe (Groupe H)

Cameroun 3-0 Maurice (Groupe D)

Burkina Faso 1-1 Guinée Bissau (Groupe A)

Samedi 18 novembre

Afrique du Sud 2-1 Bénin (Groupe C)

Niger 0-1 Tanzanie (Groupe E)

Sénégal 4-0 Soudan du Sud (Groupe B)

Mali Tribune



Bélier (21 mars - 19 avril)

Que vous soyez en poste ou que vous cherchiez un travail, la journée vous semblera compliquée. Rien ne se passera comme vous l'aviez prévu. Vos interlocuteurs vous paraîtront tous plus idiots les uns que les autres. Impossible de bien travailler dans ces conditions ! Ne vous énervez pas, les choses vont s'améliorer dans les jours qui viennent. Alors, faites une pause, et attendez demain. Tout ira beaucoup mieux.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Il est temps de vous faire confiance dans la position que vous occupez. Vous vaincrez vos peurs et vos angoisses en vous concentrant sur vos qualités et compétences, car vous en regorgez. Ne doutez pas de vous, vous êtes votre meilleur atout. Il est toujours possible de vous appuyer sur une épaule ou de demander à une personne de vous soutenir si vous en ressentez le besoin. En un mot : cela va aller, on reste positif au maximum !



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

C'est une journée de rêve au travail pour vous ! Tout se déroule comme vous le souhaitez. Vous prendrez du plaisir et serez content de réaliser vos activités. Si vous êtes indépendant, vous pourriez avoir la chance de décrocher un contrat très important. Restez bien à l'affût. Vous cherchez un nouveau poste ? Vous aurez de grandes opportunités pour entrer en contact avec une personne qui recherche précisément votre profil.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Fusion, acquisition... le climat financier laisse augurer des gains intéressants dans votre travail. Une promotion peut être évoquée en coulisses. À moins que vous ne profitiez des largesses de votre entreprise qui veut redistribuer une partie de ses bénéfices ou que vous ne signiez un nouveau contrat. Si vous êtes employé, vous pourriez faire des heures supplémentaires lucratives ou trouver un job d'appoint. Dans tous les cas, cela vous réjouit !



Lion (22 juillet - 23 août)

Il vous manque un tout petit je-ne-sais-quoi pour gravir un échelon ou être reconnu à votre véritable valeur ? Peut-être devriez-vous travailler votre prise de parole et votre élocution. Cela change du tout au tout le message délivré lorsqu'il est bien formulé et exprimé. Fini le temps où vous étiez effacé, car vous n'osiez pas ou, au contraire, vous preniez tout l'espace. En plus de vous améliorer, vous gagnerez en confiance. Alors, c'est parti ?



Vierge (23 août - 23 septembre)

Bonne nouvelle : après un léger coup de mou ces derniers temps, votre énergie revient enfin. Plus fort qu'avant, vous remontez la pente, et vos efforts finissent par payer. Ne prêtez surtout pas attention aux critiques non constructives de votre entourage professionnel, et restez fidèle à vos valeurs. Les astres vous sont favorables, et de belles réussites sont à venir. Alors, ne baissez pas les bras !



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Veillez à être diplomate si vous souhaitez parvenir à vos fins et obtenir une promotion. L'arrogance et l'autosatisfaction sont rarement de bons conseils. Pas d'inquiétude à avoir, on connaît vos compétences et vous devriez en être récompensé dans un délai assez bref. Si votre impatience est légitime, n'oubliez pas que tout vient à point à qui sait attendre. Continuez à montrer vos aptitudes, le vent va bientôt tourner en votre faveur.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

C'est dans la peau du transmetteur que vous serez le plus à l'aise aujourd'hui. Vous pouvez enfin mettre votre expérience acquise au fil des années au service des autres, et cela vous réjouit. Vous serez particulièrement pédagogue, patient avec les autres. Cette transmission vous sera bénéfique sur le long terme, vous façonnez vos futurs collaborateurs à votre image, ce qui facilite les échanges et la répartition des tâches.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

C'est une journée idéale pour vous faire remarquer. N'hésitez donc pas à montrer de quoi vous êtes capable, même si pour cela, vous devez en faire beaucoup. Entrez en compétition avec vos rivaux, ils ne gagneront pas ! Vous devriez pouvoir aisément poser des jalons pour obtenir l'avancement tant attendu. Vous avez besoin d'un nouveau travail ? Vous vous mettez en avant, et pourrez ainsi montrer ce que vous savez faire.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

La confiance règne, et vous attirez de nombreux soutiens. Même votre supérieur vient vous demander conseil. C'est une excellente journée. Vos qualités seront reconnues, et vous serez fortement apprécié pour votre générosité. Vous n'hésitez pas à prendre de votre temps pour aider les autres, mais cela ne vous empêche pas de faire votre travail en temps et en heure. Les planètes indiquent une progression rapide côté professionnel.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Après quelques malencontreux échecs, vous ne vous montrez pas très tendre avec vos collègues. Pourtant, tout ne repose pas que sur eux. Montrez-vous plus clément et surtout, apprenez à vous relever. Ce n'est pas la chute qui est importante, mais ce qui se passe après. N'oubliez pas qu'il est important d'avoir de bonnes relations au travail ; pour le moral, mais aussi pour solliciter de l'aide quand on en a besoin.



Poisson (19 février - 21 mars)

Vous êtes en pleine remise en question ! Cela fait en effet quelque temps que vous multipliez les réflexions autour de votre travail. Et si c'était le moment d'en changer ? De voir ailleurs ? De réaliser vraiment vos rêves ? Avant d'en discuter avec votre direction ou de donner carrément votre démission, parlez-en avec vos proches et voyez, de manière concrète, comment vous pourriez faire sans tout perdre du jour au lendemain.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

<p>1273 Malikilé</p> <p>Kamena lève le voile!</p>	<p>1274 Malikilé</p> <p>Les enfants de Badalabougou servis</p>	<p>1275 Malikilé</p> <p>Le président Cissé reçoit la délégation de la Commission de l'UA</p>	<p>1276 Malikilé</p> <p>La grosse arnaque!</p>
<p>1277 Malikilé</p> <p>242 filles et femmes installées</p>	<p>1278 Malikilé</p> <p>De quoi ont peur les pays de la zone franc?</p>	<p>1279 Malikilé</p> <p>Montaga Tall en robe pour défendre l'Islam et le HCIM</p>	<p>1280 Malikilé</p> <p>Les travaux débütent aujourd'hui!</p>

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23